



Fournir *Créer* *Planifier* *Motiver*
Inspire **Prévenir** *Promouvoir*
Communiquer *Encourager* *Éduquer*
Adapter



Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est ***la ressource nationale pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail***. Le CCHST favorise le mieux-être global, à savoir la santé physique, la santé psychologique et la santé mentale, chez les travailleurs canadiens en offrant des renseignements, de la formation, de l'éducation, des systèmes de gestion et des solutions qui appuient les programmes de santé et de sécurité ainsi que la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Contents



2	Message de la présidente
3	Message du président
4	Conseil des gouverneurs
5	Produits et services
7	Service des demandes de renseignements
11	Services d'éducation et de formation
19	Services généraux de santé et de sécurité
23	Services d'information sur les produits chimiques
33	Communications
41	Systèmes
43	États financiers

Message de la présidente

Je suis honoré d'avoir été nommé présidente du Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

De concert avec les autres membres de ce conseil, je m'efforcerai d'appuyer et de diriger les différentes activités visant à consolider le rôle de chef de file du CCHST en ce qui a trait à la promotion du mieux-être global – soit le mieux-être physique, le mieux-être psychologique et la santé mentale – des travailleurs canadiens.

Le CCHST joue un rôle de premier plan en offrant son expertise et ses services dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Le CCHST a fait preuve, jusqu'à maintenant, d'une excellente capacité d'adaptation aux circonstances changeantes et d'un esprit innovateur qui lui a permis de trouver de nouvelles façons de s'acquitter de son mandat.

J'aimerais remercier chaleureusement M. Scott Streiner, qui m'a précédé en qualité de président du Conseil des gouverneurs. Je souhaite poursuivre l'excellent travail accompli par le Conseil sous sa gouverne au cours des dernières années.

Je tiens également à souligner l'engagement et le travail remarquable de M. Len Hong qui a contribué à l'établissement et à la consolidation de la réputation que s'est bâti le CCHST en matière de qualité durant les années au cours desquelles il siégeait en qualité de président et chef de la direction. L'excellence à laquelle peut prétendre le CCHST aujourd'hui est sans contredit le plus précieux héritage de M. Hong, qui a pris sa retraite au mois de février 2011.

Je désire enfin souligner l'entrée en fonction de M. Steve Horvath comme président et chef de la direction du CCHST, et lui souhaiter un vif succès à la direction du CCHST au cours des années à venir.

Au nom du Conseil des gouverneurs, j'aimerais exprimer notre gratitude envers les membres sortants du Conseil, M. Harry Phillips, qui représentait les Employeurs des transports et communications de régie fédérale (ETCOF); M. Douglas Stanley, qui représentait le gouvernement du Nouveau-Brunswick; et M. Sylvester Wong, qui représentait le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, pour leur travail, leur dévouement et leur contribution exceptionnelle ayant permis de faire du CCHST une organisation dynamique et compétente.



Je ressens une grande admiration pour les réalisations antérieures du CCHST et je suis enthousiasmé par le rôle que lui réserve l'avenir en qualité de source reconnue de services de grande qualité et de renseignements dignes de foi, capable d'orienter et d'appuyer la création de lieux de travail plus sains et plus sécuritaires pour tous les canadiens. Je me réjouis de travailler avec le personnel professionnel et dévoué du CCHST ainsi qu'avec les membres du Conseil des gouverneurs pour faire progresser notre objectif commun, lequel consiste à veiller à ce que tous les canadiens travaillent chaque jour dans un milieu sain et exempt de danger.

Bayla Kolk
Présidente du Conseil des gouverneurs

Message du président



Je suis honoré d'avoir joint les rangs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et j'aimerais tout d'abord remercier le personnel du CCHST de même que le Conseil des gouverneurs de m'avoir accueilli au sein du CCHST. J'aimerais également remercier le président et chef de la direction sortant, M. Len Hong, pour l'excellent travail qu'il a accompli en guidant le CCHST vers la position de chef de file mondial dans le secteur des services de santé et de sécurité au travail.

Le CCHST continue d'assumer un rôle de leader en innovant et en repoussant les limites de la santé et de la sécurité en milieu de travail. Je suis fier de reconnaître la contribution du CCHST à l'élaboration du cadre et modèle de milieu de travail sain de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en vue de témoigner de la portée élargie de la santé et de la sécurité au travail dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui. À son tour, le CCHST a mis au point les outils et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du modèle de l'OMS, et il favorise l'adoption de ce modèle dans les milieux de travail canadiens. Le CCHST a aussi intégré une démarche holistique en matière de mieux-être physique, mental et psychologique dans ses propres lieux de travail, comme il le préconise pour les organisations du monde entier.

L'expérience que j'ai acquise dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail comme dans l'industrie me permet de confirmer que le CCHST est bel et bien un chef de file respecté au Canada comme à l'échelle mondiale pour l'excellence de son expertise et de ses services. Sur le plan international, le CCHST demeure un leader dans la création de synergie avec des partenaires de tous les coins de la planète en vue de cerner et de mettre au point des pratiques exemplaires d'une part et, d'autre part, de parfaire les connaissances en ce qui concerne la santé et la sécurité en milieu de travail. Le CCHST partage ensuite les bienfaits de ces activités avec les canadiens en intégrant les résultats obtenus à sa gamme de produits et de services.

Les milieux de travail canadiens ont compris l'intérêt pour les entreprises elles-mêmes de préserver la santé et d'assurer la sécurité de leurs employés, non seulement pour leur bénéfice net, mais également pour pouvoir compter sur une productivité et un dévouement constants dans les milieux de travail dont ils sont responsables. Le CCHST doit demeurer à l'avant-plan comme leader du changement en continuant de favoriser une gérance responsable de la santé et de la sécurité, facteur clé d'une compétitivité à l'échelle internationale. Le CCHST s'efforce continuellement de créer de nouvelles ressources dans ce but précis. Le logiciel « Travaux SST » est l'un des différents services qui aident les entreprises à élaborer, à gérer et à améliorer de façon

continue leurs programmes de santé et sécurité au travail. Ce logiciel soutient les efforts des entreprises en vue de satisfaire et de se conformer aux exigences réglementaires auxquelles elles sont assujetties, et ultimement aide le personnel en lui offrant un milieu de travail sain et sécuritaire.

Notre défi dans les années à venir consistera à proposer des solutions pertinentes qui reflètent véritablement nos valeurs fondamentales et qui tiennent compte des causes profondes de tous les enjeux liés à la santé et la sécurité au travail tant pour les employés que pour les entreprises tout en continuant de devancer l'incidence de plus en plus rapide du changement. À cet égard, le CCHST poursuit ses efforts en vue de multiplier les moyens innovateurs de fournir des services pratiques et dignes de foi. Au cours de la dernière année, le CCHST a amélioré l'accessibilité aux ressources SST en plongeant dans l'univers des réseaux sociaux et a étendu davantage encore sa gamme de produits d'apprentissage en ligne pour rejoindre tous les canadiens, où qu'ils soient.

J'aimerais souligner l'orientation, la direction et l'aide inestimables du Conseil des gouverneurs et de sa présidente qui ont largement contribué à façonner le CCHST et les services qu'il offre.

Le CCHST jouit d'une réputation extraordinaire et j'espère poursuivre notre lancée en matière de méthodes innovatrices afin de desservir le plus grand nombre possible de milieux de travail canadiens en produits et services SST. Je me suis engagé à maximiser cette expertise d'excellence en ma qualité de président et je compte travailler de concert avec les membres du Conseil des gouverneurs et les employés du CCHST en vue de présenter les solutions de demain aux enjeux d'aujourd'hui en matière de santé et de sécurité au travail. En joignant nos efforts, je suis persuadé que nous réussirons à nous acquitter du mandat du CCHST, qui consiste à promouvoir la santé et la sécurité sur les lieux de travail au Canada, et à améliorer la santé physique et mentale des travailleurs canadiens.

Steve Horvath
Président et chef de la direction

Conseil des gouverneurs

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs facilite la prestation de services fiables et complets en matière de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale.

Présidente

Bayla Kolk, *Gouvernement du Canada*
Scott Streiner*

Représentants des travailleurs

Matthew Firth, *Syndicat canadien de la fonction publique*
Marie Clarke Walker, *Congrès du travail du Canada*
Nancy Hutchison, *Métallurgistes unis*
Denis St-Jean, *Alliance de la Fonction publique du Canada*

Représentants des employeurs

Jean Dalton, représentant des *Manufacturiers et Exportateurs du Canada*
Gordon Lloyd, représentant de l'*Association canadienne de l'industrie de la chimie*
Harry Phillips, représentant des *Employeurs des transports et communications de régie fédérale (ETCOF)**
Normand Côté, représentant de l'*Association des banquiers canadiens (ABC)*

Représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux

Douglas Stanley, *Nouveau-Brunswick**
Don Hurst, *Manitoba*
Leslie Galway, *Terre-Neuve-et-Labrador*
Stuart MacLean, *Nouvelle-Écosse*
Diana Miles, *Colombie-Britannique*
Glennis Bihun, *Saskatchewan*
Sylvester Wong, *Territoires du nord-ouest et Nunavut**

Conseil d'administration

Stevan Horvath (président)
Nancy Hutchison
Marie Clarke Walker
Normand Côté
Harry Phillips*
Stuart MacLean

Comité de vérification

Bayla Kolk (présidente)
Scott Streiner (président)*
Denis St-Jean
Matthew Firth
Jean Dalton
Normand Côté
Stuart MacLean
Don Hurst

* a démissionné

Produits et services

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est un chef de file reconnu comme fournisseur de programmes, de produits et de services efficaces, fondés sur le corpus de connaissances du CCHST, sur son abondante collection de documents sur la santé et la sécurité au travail, et sur une utilisation ingénieuse des technologies de gestion de l'information. Le CCHST s'efforce de fonctionner dans un cadre financier réaliste et viable, et il tente d'améliorer et d'élargir progressivement son influence sur la santé et la sécurité en milieu de travail ainsi que la gamme de ses services tout en apportant les améliorations qui lui permettront:

- > d'élargir la portée des services qu'il offre dans les domaines indiqués par le Conseil des gouverneurs;
- > de rejoindre un plus vaste public et d'accroître le nombre d'utilisateurs ainsi que l'incidence des services offerts;
- > d'intensifier l'analyse des besoins précis des canadiens et d'y répondre pleinement;
- > d'atteindre un niveau d'excellence dans la qualité, la prestation, la pertinence et la rentabilité des services;
- > de tirer parti de l'évolution des connaissances, de l'expérience et des percées techniques au Canada et dans le monde entier pour le bénéfice commun des canadiens;
- > de consolider l'infrastructure, le mode de gestion et les systèmes utilisés en vue d'améliorer le rendement, de faciliter la reddition des comptes et de favoriser les progrès continus;
- > de créer des milieux de travail sains et productifs dès aujourd'hui, mais aussi pour les jours à venir.



Organisation des tâches du CCHST

Le CCHST remplit son mandat, qui consiste à promouvoir la santé et la sécurité au travail, et à encourager les comportements et les méthodes propres à améliorer la santé physique et mentale des travailleurs, en proposant un large éventail de produits et de services. Conçus en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux de santé et de sécurité au travail, ces produits et services ont pour but premier de prévenir les maladies, les blessures et les pertes de vie. Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés selon les domaines de services et les groupes de travail ci dessous :

- > Service des demandes de renseignements
- > Services d'éducation et de formation
- > Services généraux de santé et de sécurité
- > Produits chimiques
- > Communications
- > Systèmes



Le CCHST dans la collectivité

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est actif aussi bien à l'intérieur de sa propre organisation qu'au sein de la collectivité. Chaque année, le personnel du CCHST participe à plus de 25 activités soulignant son engagement à l'égard d'un milieu de travail sain et de la collectivité.

Tous les jours au cours de la dernière année, on a pu apercevoir les employés du CCHST faire de l'activité physique pendant la pause du midi, que ce soit en marchant, en faisant du jogging ou en participant à toute une variété de sports. Ils ont également pris part aux défis liés à un milieu de travail sain, notamment en décorant leur espace de travail avec des fleurs, des photos de leur famille et de leurs amis ou des décorations du temps des Fêtes, en se familiarisant davantage avec l'équilibre travail-vie ou l'hypertension artérielle au cours d'un des nombreux dîners-causeries, en mangeant des soupes, des salades et des repas sains préparés par le personnel du CCHST, ou même en participant à un grand tournoi de Wii Tennis.

Mais les employés font plus que rester en forme, en santé et en sécurité au travail : ils payent au suivant en consacrant bien des efforts pour le bien de la collectivité.

Cette année, le personnel du CCHST a contribué de diverses manières au financement de plusieurs organismes de bienfaisance :

Association canadienne des lésés cérébraux

Société canadienne du cancer

(en vendant des jonquilles)

« Hamilton Food Share »

(en donnant plus de 1800 aliments et la somme de

MADD

Centraide

(Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada)

Association pulmonaire du Canada

(en mettant sur pied une campagne de Noël)

« Martha House »

(en mettant sur pied une campagne de Noël)

La Fondation canadienne du rein

Épilepsie Canada

Société Alzheimer

Fondation des maladies du coeur

« Threads of Life »

(en participant à la marche annuelle)

Au cours de la prochaine année, le CCHST maintiendra son engagement aussi bien à l'égard de ses propres comportements sains qu'en ce qui concerne la collectivité en organisant des activités novatrices et amusantes. Les employés ont hâte de dépasser leurs objectifs antérieurs et de participer aux compétitions amicales organisées dans ce but!



Service des demandes de renseignements

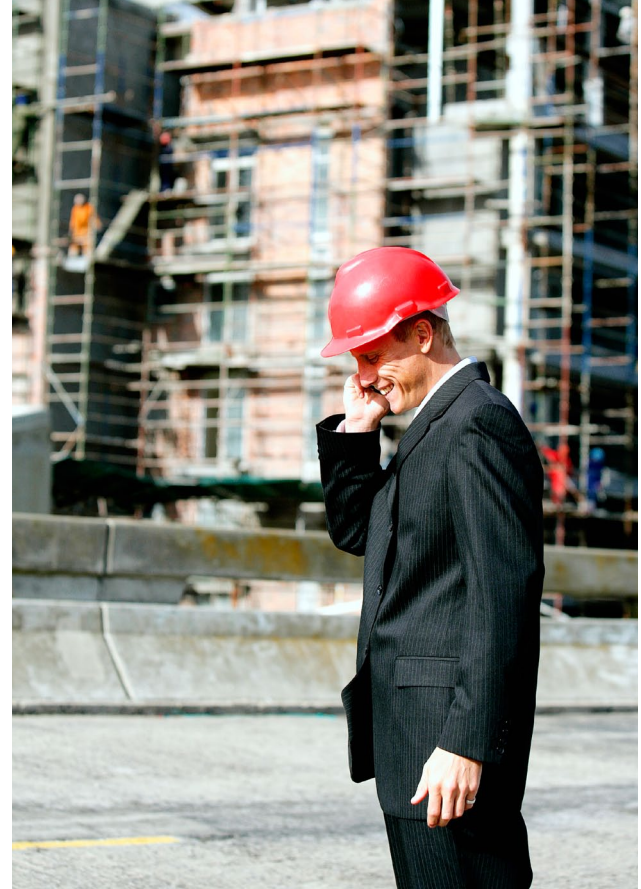


Ce groupe offre un service bilingue et convivial aux canadiens qui cherchent de l'aide ou de l'information concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que des renseignements sur les produits et services du CCHST.

Le Service

Le Service des demandes de renseignements offre à la population active du Canada un accès gratuit et confidentiel à des renseignements sur la santé et la sécurité au travail, en français et en anglais.

Le Service des demandes de renseignements répond aux questions transmises par téléphone, par courriel, par courrier postal et en personne. Il fournit des renseignements impartiaux et pertinents aux travailleurs, aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements.



Au cours de l'exercice écoulé, il a bénéficié de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

British Columbia	« WorkSafe BC »
Manitoba	Division de la sécurité et de l'hygiène du travail, Travail et Immigration Manitoba
Nouveau-Brunswick	Travail sécuritaire NB
Terre-Neuve	« Occupational Health and Safety Branch, Department of Government Services »
Territoires du Nord-Ouest	Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut
Nouvelle Écosse	Division de l'hygiène et de la sécurité au travail, Ministère de l'Environnement et du Travail
Ontario	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
Île du Prince Édouard	« Occupational Health and Safety Division, Workers' Compensation Board »
Saskatchewan	Occupational Health and Safety Division, Saskatchewan Labour

9,890 demandes de renseignements reçues par le biais du service traditionnel d'information personnalisée

Portée

Au cours de l'année, le personnel du Service des demandes de renseignements a reçu 9 890 demandes provenant de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Les trois provinces ayant recouru le plus souvent à ses services sont l'Ontario (49,3 %), l'Alberta (15 %) et le Québec (12,7 %). La figure 1 donne une ventilation par province du nombre de demandes de renseignements reçues.

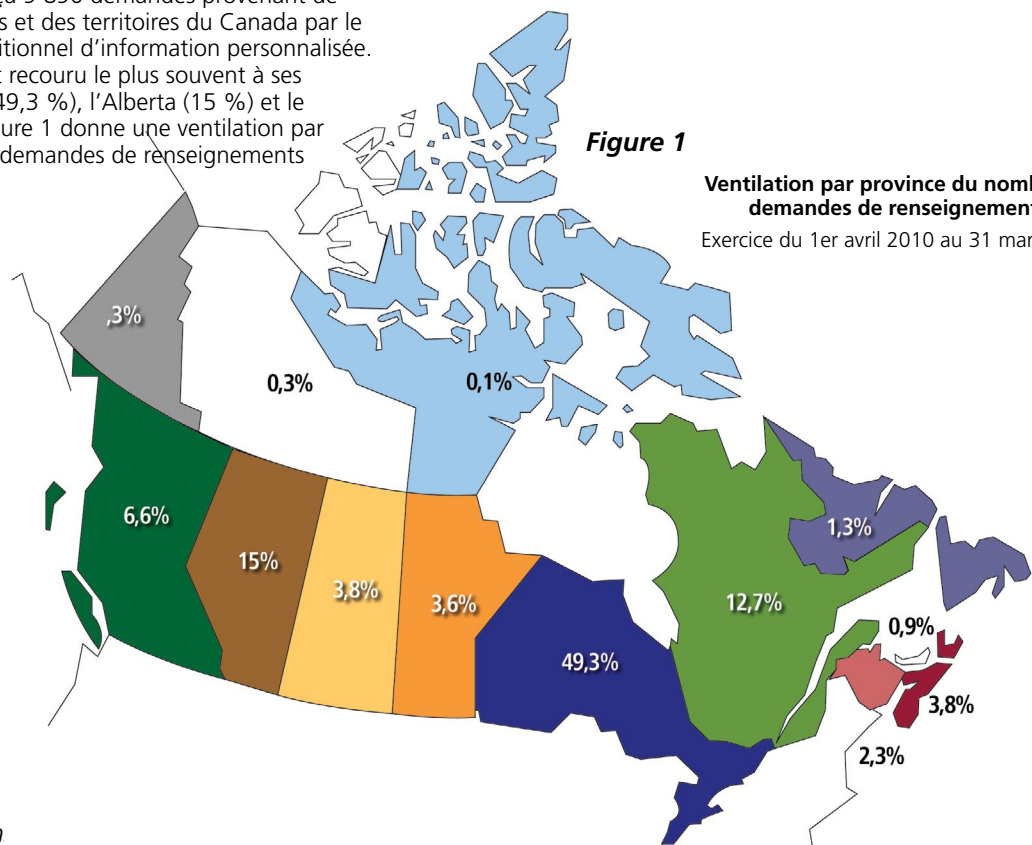


Figure 1
Ventilation par province du nombre de demandes de renseignements
Exercice du 1er avril 2010 au 31 mars 2011

Au cours de l'exercice, le Service des demandes de renseignements a répondu à des demandes concernant des sujets et des préoccupations variant des produits chimiques aux risques pour la reproduction, en passant par l'ergonomie, la qualité de l'air intérieur, le cancer professionnel, la grippe H1N1, la planification en prévision d'une pandémie, ainsi que toutes sortes de questions concernant le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail. Le tableau 1 fournit une ventilation du nombre de demandes de renseignements par sujet.

Tableau 1

Principales catégories de sujets visés par les demandes reçues	
Exercice du 1er avril 2010 au 31 mars 2011	
Thèmes	Pourcentage
Sécurité/ergonomie/gestion de la SST	38,1%
Risques chimiques, appellations commerciales, procédés industriels	17,6%
Renvois à d'autres sources	14,9%
Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique	8,8%
Questions juridiques générales	7,6%
SST – Généralités/sources d'information	4,6%
Risques physiques	4,6%
Autres	3,0%
Statistiques	0,8%
Total	100,0%

Dans le cadre du sondage annuel sur la satisfaction des clients, nous avons reçu les commentaires de 897 utilisateurs du Service des demandes de renseignements. Soixante pour cent des répondants ont déclaré que leur utilisation des renseignements fournis par le CCHST entraînera des changements actuels ou ultérieurs dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes qui, dans leur organisation, ont accès à l'information fournie par le CCHST. Les réponses ont révélé un usage important :

- > 11,0 % des répondants ont indiqué que plus de 500 personnes ont bénéficié ou pris connaissance de l'information fournie par le CCHST;
- > 14,0 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 499 personnes;
- > 42 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 99 personnes;
- > 33 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 4 personnes.

Suivi et amélioration continue

Dans le cadre du suivi régulier qui permet de veiller à la qualité et à l'efficacité des réponses fournies, on a invité les utilisateurs à évaluer la capacité de réagir et la vitesse à laquelle le Service des demandes de renseignements transmet des réponses ainsi que la clarté et l'utilité de ces réponses. Au cours de l'exercice, 87 % des utilisateurs ont indiqué qu'ils étaient généralement très satisfaits ou satisfaits.

Ce service est utilisé par des employeurs, des représentants gouvernementaux, des travailleurs et diverses autres personnes. Le tableau 2 présente une ventilation des catégories d'utilisateurs au cours de la même période.

Tableau 2

Inquirers – Usage by Tripartite Group	
Exercice du 1er avril 2010 au 31 mars 2011	
Group	Pourcentage
Travail	32%
Employeurs	32%
Gouvernement	3%
Autre	33%
Total	100%



Commentaires des utilisateurs

« Excellent travail. Je ne pouvais espérer une réponse plus utile ni plus rapide. Une réponse m'a été transmise verbalement sur-le-champ, suivie d'une réponse écrite accompagnée de liens complémentaires pour référence future. Merci beaucoup. »

« L'information recue était très pertinente et facile à comprendre. Merci. »

« Les renseignements fournis étaient clairs et bien documentés. Réellement...exceptionnels! Je vous remercie de tout cœur! »

Service à la clientèle

Le Service à la clientèle répond aux questions transmises par téléphone ou par courriel au sujet des avantages des produits et des services du CCHST. On y propose également des façons d'utiliser ces renseignements pour se conformer aux exigences réglementaires et améliorer le rendement en matière de santé et de sécurité au travail.

Portée

Au cours du dernier exercice, le personnel du Service à la clientèle a répondu à 5 146 questions (90 % en anglais et 10 % en français). Le Service à la clientèle fait l'objet d'un suivi continu en vue de garantir tant la qualité que l'efficacité des réponses fournies.



Services d'éducation et de formation



Ce groupe offre des services fiables et de grande qualité pour répondre aux besoins d'éducation et de formation en matière de santé et de sécurité au travail des canadiens dans leur milieu de travail. Ces services comprennent ce qui suit :

- > Formation en classe
- > Programme d'apprentissage en ligne via le Web
- > Publications du CCHST
- > Réponses SST
- > Services de soutien concernant les programmes de santé et sécurité au travail ainsi que les systèmes de gestion

Le CCHST élabore et dispense des programmes de formation en santé et sécurité au travail depuis plus de 15 ans afin de renforcer les connaissances, la compréhension et les aptitudes de la main-d'oeuvre en matière de santé et sécurité en milieu de travail, et ainsi améliorer le rendement des travailleurs sous ce rapport.

Le Service

Pour la plupart des travailleurs canadiens, la formation sur la santé et la sécurité au travail est plus qu'un avantage : c'est une exigence établie par la loi. Les Services d'éducation et de formation offrent aux organisations canadiennes des programmes qui les aideront à :

- > se conformer aux normes;
- > former et éduquer le personnel, les gestionnaires, les superviseurs et les membres des comités de santé et de sécurité au travail;
- > respecter les exigences réglementaires en matière de formation;
- > améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail.

L'éducation et la formation figurent encore aujourd'hui parmi les moyens les plus efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité. Nous visons à fournir un service fiable et de haute qualité qui répond aux besoins en matière de formation et d'éducation concernant la santé et la sécurité des canadiens présents sur le marché du travail et les sensibilise aux nombreux aspects de la santé et de la sécurité en milieu de travail.

Programmes de formation et d'apprentissage en ligne

Le CCHST offre à la fois des programmes de formation traditionnelle en classe avec un instructeur et des programmes d'apprentissage en ligne (cours en ligne) pour répondre aux besoins de formation et d'éducation des travailleurs canadiens en matière de santé et de sécurité au travail. Ce créneau demeure une source de revenus croissante et importante pour le CCHST. Les cours sont élaborés selon des procédures bien établies qui nous assurent de leur très haute qualité. Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin. L'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats garantit l'équilibre, l'exactitude et l'excellente compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail.

Formation traditionnelle

Bien que les programmes de formation sous forme de cours magistraux soient toujours en demande, ce n'est pas un secteur en croissance. C'est pourquoi, cette année, nous avons nettement mis l'accent sur le développement de notre programme d'apprentissage en ligne. Au nombre des cours traditionnels donnés dans les locaux du CCHST et ailleurs, on retrouve :

- La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs;*
- La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale.*

Portée

Bien qu'on note une baisse de participation au cours *La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs*, l'intérêt pour le cours *La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale* demeure soutenu : on y a accueilli quatre groupes, soit plus de 130 participants, durant l'année.

Programmes d'apprentissage en ligne

L'apprentissage en ligne, ou cours en ligne, se compose en fait de ressources pédagogiques et de soutien accessibles par ordinateur. Les cours en ligne du CCHST sont destinés à aider les canadiens à acquérir facilement, et à appliquer dans leur milieu de travail, les principes de santé et de sécurité au travail qui leur permettent de se protéger contre les blessures et les maladies. La série de cours en ligne du CCHST continue d'attirer beaucoup de participants qui s'inscrivent à titre privé ou qui sont inscrits par un organisme.

Les cours peuvent être achetés par une seule personne ou par une organisation qui souhaite y inscrire plusieurs participants. Les licences multi-utilisateurs donnent droit à tous les avantages d'un Système de gestion de l'apprentissage permettant de suivre les activités des participants, de confirmer la réussite de chaque cours et de préparer des rapports.

Le CCHST élabore des cours en ligne pour répondre aux demandes reçues de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements voulant avoir accès à un prix acceptable, à des programmes de formation de haute qualité traitant de différents aspects de la santé et de la sécurité au travail. Chaque cours est offert en français et en anglais, et le participant peut activer ou désactiver la bande sonore à sa guise. La plupart des cours en ligne sont offerts à titre onéreux, aussi bien à des individus qu'à des organismes. Certains cours de sensibilisation du public sont accessibles gratuitement. Les cours en ligne du CCHST conviennent à un large public : étudiants, employés de petite entreprise et professionnels. Chacun peut apprendre à son propre rythme, selon l'horaire qui lui convient et partout où il a accès à un ordinateur permettant d'accéder au Web.

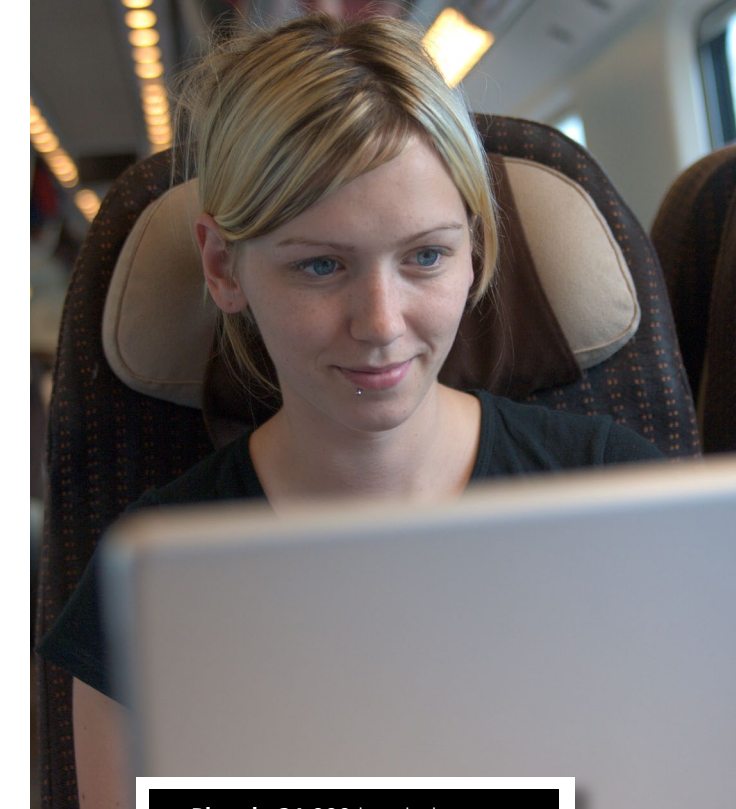
À la fin de cet exercice, le CCHST avait élaboré 13 nouveaux cours en ligne, ce qui porte leur nombre total à 72. Voici la liste des nouveaux cours :

- La diligence raisonnable en santé et sécurité au travail « WHMIS for Workers in Ontario » (CCHST/IAPA)*
- « Developing Your Workplace Violence and Harassment Program in Ontario » (CCHST/IAPA)*
- « WHMIS Refresher in Ontario » (CCHST/IAPA)*
- Les inspections des lieux de travail*
- La manutention manuelle des matériaux*
- L'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques*
- Le travail en hauteur*
- Comment traiter avec des clients difficiles ou hostiles (CCHST/Integrated Human Risk Solutions)*
- Comment faire face à un vol (CCHST/Integrated Human Risk Solutions)*
- Comment faire face à un vol avec prise d'otages (CCHST/Integrated Human Risk Solutions)*
- Le SIMDUT et les locaux à bureaux*
- « Core Competencies for First Line Supervisors – Yukon Mining » (CCHST/Yukon Mine Training Association)*

Portée

En plus de sept ans, le CCHST a vendu près de 70 000 inscriptions unitaires à ses cours (une inscription assure l'accès d'une personne à un cours) et l'achalandage des programmes d'apprentissage en ligne continue de monter en flèche (comme le montre le tableau ci-après). Cette année, le CCHST a reçu plus de 21 000 inscriptions unitaires pour ses cours en ligne.

Exercice	Cours dispensés	Nombre total de cours dispensés (anglais et français)	Nombre total de participants
2004-2005	3	5	1 773
2005-2006	12	22	6 253
2006-2007	22	41	16 128
2007-2008	32	59	24 641
2008-2009	48	91	35 843
2009-2010	56	103	47 980
2010-2011	70	125	69 251



Plus de 21,000 inscriptions aux cours en ligne cette année

Les cours les plus courus demeurent les mêmes d'une année à l'autre :

- Le SIMDUT pour les travailleurs*
- La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs*
- L'ergonomie au bureau*
- « WHMIS for Saskatchewan Workers »*
- Le Code canadien du travail, Partie II (destiné aux membres des comités, aux gestionnaires et aux superviseurs de compétence fédérale)*
- La violence en milieu de travail - Reconnaître les risques et prendre les mesures appropriées*
- L'équipement de protection individuelle : les rudiments*
- Comités santé sécurité*
- Le comité de santé et de sécurité de compétence fédérale*
- La sécurité des échelles*

La popularité des cours de sensibilisation gratuits ne cesse de grandir. Au total, ces cours ont été consultés plus de 23 000 fois durant l'exercice écoulé.

Plusieurs organismes intègrent les cours en ligne du CCHST à leur « formation mixte ». Les organisations donnent d'abord des cours en classe pour former leurs travailleurs aux questions de santé et de sécurité au travail en tenant compte des enjeux et des pratiques qui leur sont propres.

Ensuite, les employés suivent la formation en ligne, y compris le volet évaluation (examen final) et reçoivent un certificat de réussite s'ils obtiennent la note de passage.

Suivi et amélioration continue

Pour vérifier si nous répondons effectivement aux besoins de nos utilisateurs, nous demandons aux participants de remplir un formulaire de rétroaction à la fin de chaque cours. Cette année, 2 284 participants (soit 645 de plus que l'année dernière) ont rempli le questionnaire qui portait sur tous les aspects des cours. Le taux d'appréciation global dépasse 90 % comme le montre le tableau ci-dessous :

Évaluation du contenu	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Le contenu est bien structuré et bien présenté	50,4	47,7	98,1
Le contenu est facile à comprendre	51,7	46,2	97,9
Le contenu est conforme à mes attentes	45,8	49,9	95,7
Les liens sont utiles	50,1	45,8	95,9
Évaluation des outils	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Les tests éclair ont été utiles	47,5	48,9	96,4
Les études de cas illustrent bien les notions	45,0	50,7	95,7
Les images ont facilité ma compréhension	41,7	51,3	93
Évaluation de la satisfaction	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Je suis satisfait du cours	45,0	52,7	97,7

Les cours de sensibilisation gratuits ont été consultés **23,000** fois cette année.



Réponses SST

Le volet Réponses SST fournit un service d'information global sur le Web sous une forme facile à comprendre et à utiliser pour les travailleurs de tous les milieux s'intéressant aux problèmes de santé et de sécurité au travail. Il existe plus de 685 documents faciles à comprendre, présentés sous forme de questions et de réponses, qu'il est possible de consulter gratuitement sur le site du CCHST. Tous sont disponibles en français et en anglais, et quelques-uns le sont également en espagnol par le biais de Respuestas OSH.

Suivi et amélioration continue

Cette année, trois nouveaux documents ont été ajoutés à la collection, 48 ont été révisés et 10 ont été confirmés à jour. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de continuellement s'efforcer de fournir l'information la plus récente pour optimiser notre incidence sur la santé et la sécurité des entreprises canadiennes. Le CCHST s'emploie à conserver sa réputation de source d'information sûre et fiable; des spécialistes continuent donc de réviser et d'actualiser les documents existants pour garantir l'exactitude de l'information.

Portée

Les Réponses SST connaissent toujours autant de succès dans le transfert des connaissances sur la santé et la sécurité aux Canadiens et aux utilisateurs du monde entier. En effet, les statistiques montrent que plus de 6,6 millions de documents ont été communiqués cette année, qu'environ 4,2 millions d'utilisateurs uniques (1 million de plus que l'année dernière) ont visité le site et que les utilisateurs du service proviennent de 190 pays (une augmentation de près de 1 million par rapport à l'exercice précédent).

Portée supplémentaire

Les documents Réponses SST et OSH Answers rejoignent un public beaucoup plus vaste. Un grand nombre des personnes ayant soumis une demande de renseignements sollicitent l'autorisation de reproduire ces documents à des fins d'éducation et de formation dans des écoles et des milieux de travail, de publication dans des bulletins d'information, des revues, des manuels, ou en vue de leur distribution dans les bureaux des fournisseurs de soins de santé.

Cette année, nous avons reçu 77 demandes de reproduction de publications protégées par le droit d'auteur, pour un tirage total de près de 71 230 copies de documents du CCHST. Les organismes qui ont reproduit le contenu de nos documents sont des services gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, des organismes de soins de santé et des établissements d'enseignement. Par ailleurs, les renseignements sont probablement communiqués à beaucoup d'autres personnes en raison du vaste lectorat de ces publications; des professionnels de la sécurité nous disent souvent qu'ils se servent aussi de nos documents pour faire de l'éducation et de la formation sur leurs lieux de travail.

Questions d'actualité et nouvelles tendances

Pour illustrer la diversité des intérêts de nos visiteurs, voici les 20 fichiers les plus demandés en mars 2011 :

1. Rayonnement ionisant
2. Page d'accueil des Réponses SST
3. Qu'est-ce que DL50?
4. Danger et risque
5. SIMDUT - Catégories
6. SIMDUT - FS
7. SIMDUT - Introduction
8. Analyse de la sécurité des tâches
9. Phénomène de Raynaud
10. Violence en milieu de travail
11. Enquête sur les accidents
12. Confort thermique
13. Blessures par piqûres d'aiguilles
14. Douches d'urgence
15. Intimidation en milieu de travail
16. Entretien ménager
17. Cours en santé et sécurité au travail au Canada
18. Évaluation des risques
19. Fours à micro-ondes
20. Prévention des risques

6,6 million de documents Réponses SST communiqués cette année.



Publications

Le CCHST publie des guides et divers autres documents répondant aux besoins relevés dans les milieux de travail canadiens en matière de renseignements pratiques, faisant autorité et bien documentés. Les fameux guides santé sécurité de poche du CCHST informent les gens des dangers que recèlent les milieux de travail et les aident à réduire les risques ainsi qu'à prévenir les blessures. Également offerts en version électronique, sous forme de fichiers PDF, ils sont conçus pour servir d'outils de référence et de sources de renseignements sur les lieux de travail.

Les publications du CCHST sont largement utilisées par les gestionnaires, les superviseurs, les travailleurs et les membres des comités de santé et de sécurité au travail, qui y trouvent une foule de renseignements sur différents sujets (p. ex. qualité de l'air intérieur, ergonomie ou violence en milieu de travail) et diverses fonctions relatives à la sécurité en milieu de travail (p. ex. comités de santé et de sécurité au travail ou planification en cas d'urgence).

Un autre aspect important des publications provient de ce que, tout comme les Réponses SST, les cours en ligne et la base de données CHEMINFO, elles sont produites par le CCHST et représentent celui-ci dans l'ensemble du Canada et dans le reste du monde. Ces publications sont achetées par des organismes gouvernementaux pour distribution dans les milieux de travail : elles témoignent de la crédibilité et de la réputation du CCHST comme source d'information fiable.

La collection du CCHST comprend actuellement 22 guides santé et sécurité de poche, publiés en français et en anglais.

Voici les titres des nouveaux guides :

La mise en œuvre d'un programme de santé et de sécurité au travail

Guide santé sécurité sur l'orientation des nouveaux travailleurs

Le SIMDUT après le SGH : se préparer au changement

De plus, les guides suivants ont été mis à jour cette année :

Guide de référence des comités de santé et de sécurité, 4e éd.

L'ergonomie au bureau, 6e éd.

Guide santé sécurité des travailleurs d'entrepôt, 3e éd.

Guide santé sécurité des services alimentaires, 5e éd.

Prévention de la violence en milieu de travail, 3e éd.

Guide santé sécurité des travailleurs scolaires, 4e éd.



Portée

Vendues à 9 795 exemplaires cette année, les publications du CCHST ont une incidence qui dépasse largement les renseignements fournis directement à des milliers d'acheteurs. Les enquêtes auprès des clients attestent que les guides et autres publications sont employés pour décider de changer ou d'améliorer des méthodes et des marches à suivre qui protègent la santé et assurent la sécurité de beaucoup d'autres travailleurs.

9 795 exemplaires
vendus cette année.

Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Travaux SST

Travaux SST est un service logiciel destiné à aider les organisations à améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité au travail. Il leur fournit un cadre et des documents d'orientation qui les aident à concevoir et à améliorer leurs programmes de santé et de sécurité au travail conformément à la réglementation; à élaborer des programmes élargis de santé et de sécurité au travail; ou à obtenir la certification d'organismes nationaux ou internationaux de normalisation des systèmes de gestion en santé et sécurité au travail.

Les lois fédérales, provinciales et territoriales sur la santé et la sécurité au travail au Canada exigent que les organisations se dotent de programmes de santé et sécurité au travail. C'est en raison de cette exigence juridique que beaucoup d'entre elles ont déjà un programme de ce genre en place, avec toute la documentation et les registres utiles. D'autres seront très désireuses de se doter d'un programme de ce genre. C'est à leur intention que le CCHST a créé l'option Programmes de Travaux SST.

De nos jours, les programmes de santé et de sécurité au travail ont tendance à adopter une vision holistique, plus globale que l'approche traditionnelle qui se limitait aux dangers présents en milieu de travail. En plus de tenir compte du milieu de travail physique, les organismes intègrent les aspects psychosociaux du milieu de travail dans leur démarche; les ressources de santé personnelles; et la participation de l'entreprise à la collectivité. C'est à l'intention des organisations désireuses de tenir compte de ces « zones d'influence » dans leurs programmes SST que le CCHST a créé le Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail (PESST), une version élargie de Travaux SST.



Les organisations déjà dotées d'un programme de santé et de sécurité bien établi peuvent mettre en oeuvre un Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) et obtenir la certification à la norme de SGSST canadienne CSA Z1000 ou à l'une des normes internationales, par exemple l'OHSAS 18001. Un SGSST suppose l'intégration de la santé et de la sécurité à tous les aspects du fonctionnement d'une entreprise, qu'il s'agisse de la production, des ressources humaines, de l'administration, des finances, de l'entretien ou des achats. Le CCHST a créé une version SGSST de Travaux SST afin d'offrir un cadre de référence aux organisations qui mettent en oeuvre un SGSST et souhaitent l'améliorer de façon continue.

Globalement, le CCHST a élaboré le logiciel Travaux SST pour aider les organisations à :

- > établir un programme de santé et sécurité au travail;
- > améliorer leur programme de santé et sécurité au travail actuel;
- > faire la preuve que l'organisation s'est dotée d'un programme de santé et sécurité au travail efficace;
- > se doter d'un milieu de travail sain;
- > inciter et à motiver les employés à améliorer leur santé, leur sécurité et leur mieux-être, au travail comme dans leur vie personnelle;
- > améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité en milieu de travail;
- > veiller à ce que tous les employés soient sensibilisés aux problèmes de santé et de sécurité réels et éventuels, et aux façons d'y faire face;
- > mettre en oeuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui réponde aux exigences des normes nationales et internationales, comme la norme CAN/CSA Z1000-06 et la norme OHSAS 18001;
- > instaurer un cadre de référence souple permettant d'appliquer correctement toutes les normes de santé et de sécurité au travail.

L'adoption du logiciel Travaux SST par une organisation permet :

- > l'intégration des responsabilités en matière de santé et sécurité au travail à la gestion des activités quotidiennes;
- > le respect et le dépassement des exigences de conformité énoncées dans la réglementation;
- > la démonstration de sa diligence raisonnable;
- > la gestion et l'amélioration du programme de santé et sécurité au travail;

- > la promotion d'activités de mieux-être en milieu de travail;
- > l'amélioration de la productivité de la main d'oeuvre;
- > la promotion d'une meilleure culture organisationnelle de la sécurité;
- > la protection des employés, et le maintien d'un milieu de travail sain et sûr.

Qu'elles utilisent l'option Programme, le Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail (PESST) ou la version SGSST de Travaux SST, les organisations seront en mesure de faire des progrès constants à l'égard de la réduction, et éventuellement de l'élimination, des blessures et des maladies dans les milieux de travail.

Cette année, en collaboration avec la Division de la sécurité et de l'hygiène du travail au Manitoba, le CCHST a élaboré une version de Travaux SST visant à aider les sociétés manitobaines à comprendre et à respecter les 11 éléments essentiels d'un programme de santé et de sécurité au travail, exigés en vertu de la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail du Manitoba. Deux clients utilisent maintenant cette version de Travaux SST dans le cadre d'un essai-pilote.

En collaboration avec les Workplace Safety and Prevention Services (WSPS, auparavant l'APAI, la OSSA et la FSA) de l'Ontario, le CCHST a lancé un projet-pilote visant à mettre au point une version personnalisée du Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail – fondé sur Travaux SST – pour les franchises de TDL Group (Tim Horton) installées au Canada. Le projet-pilote échelonné sur cinq mois a été un succès et deux propriétaires de commerce au détail Tim Horton se sont maintenant abonnés auprès du CCHST à la version TDL de Travaux SST.



Portée

Le logiciel Travaux SST fait l'objet d'une campagne de promotion dynamique et huit organisations y sont abonnées. Elles utilisent toutes Travaux SST et contribuent à son développement continu. Après avoir apprécié la valeur de ce service, deux organisations ont renouvelé leur abonnement pour une deuxième année.

Jusqu'à maintenant, plus de 120 organisations ont bénéficié d'une démonstration personnalisée de ce service et au-delà de 1030 organisations ont visualisé une démonstration préenregistrée.

Suivi et amélioration continue

Un spécialiste technique sera associé à chaque compte-client en vue de fournir le soutien nécessaire pour mettre le service sur pied et pour améliorer le programme de santé et de sécurité. Le personnel du CCHST communiquera avec chaque client une fois par semestre pour suivre les progrès effectués et cerner les aspects pouvant nécessiter des améliorations. La rétroaction des clients a ainsi permis au CCHST d'apporter de nombreuses améliorations au cours de la dernière année. Voici certaines modifications ainsi effectuées :

- > facilité accrue de soumettre des rapports pour les gestionnaires et les superviseurs;
- > facilité accrue de préparer un rapport d'incident;
- > interface simplifiée pour le personnel;
- > consignation améliorée des tâches attribuées et achevées.

Services généraux de santé et de sécurité



Ce groupe fournit un service de renseignements très étendu et appuie les initiatives prises en matière de santé et sécurité dans tous les domaines liés au travail (exception faite de la sécurité chimique) pour améliorer la santé globale - mentale, physique et psychologique - des travailleurs. Ce service englobe les aspects suivants :

- > Services de réglementation
- > Bases de données
- > Projets de collaboration

Le Service

En fournissant un service de renseignements complet sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST contribue à répondre aux besoins d'information des milieux de travail canadiens. Ces renseignements incluent des sources d'information qui aident les canadiens à instaurer des milieux de travail sains et sécuritaires, qu'il s'agisse de pratiques de santé et sécurité au travail, de projets de mieux-être, de conception des emplois, de systèmes organisationnels, de pratiques de gestion des RH ou de la culture du milieu de travail.

Législation enviroSST canadienne plus Standards

Ce service renseigne les canadiens sur les principales lois, règlements et normes cités en référence, afin de leur permettre de mieux connaître et de mieux comprendre leurs droits et leurs responsabilités juridiques. Les employeurs et les travailleurs peuvent trouver instantanément en un même endroit les renseignements actuels dont ils ont besoin pour chaque sphère de compétence, sans avoir à les chercher dans une panoplie de sites Web gouvernementaux. La version intégrale des normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA pour Canadian Standards Association) et de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) citées en référence est particulièrement utile, et témoigne de l'importance des partenariats que le CCHST conclut pour veiller à ce que les canadiens disposent des outils dont ils ont besoin pour respecter la loi.

Portée

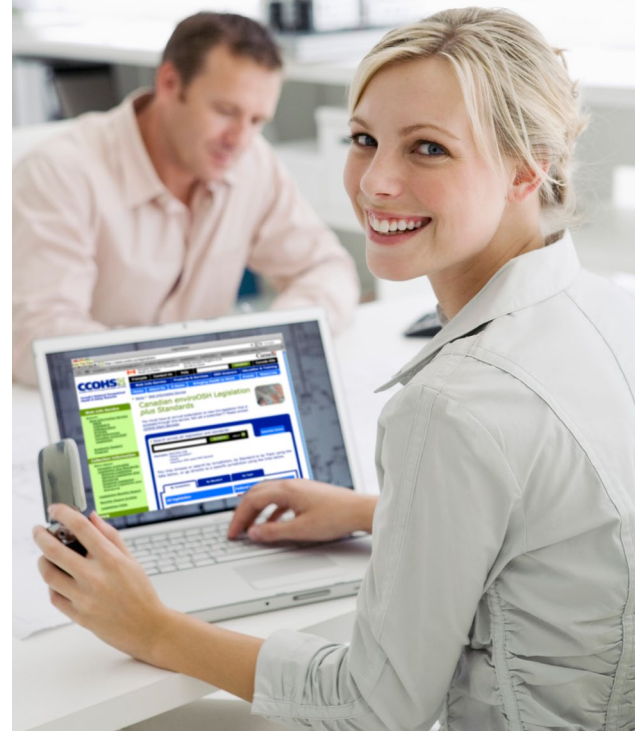
Plus de 400 organisations, au Canada comme à l'étranger, souscrivent au service Législation enviroSST dans l'un ou l'autre de ses formats : Législation régionale, Législation nationale, Législation enviroSST PLUS Standards, version Web ou version DVD. Des milliers d'autres utilisateurs ont accès à des lois particulières en suivant les liens donnés dans les cours d'apprentissage en ligne du CCHST.

CD-ROM Ressources – Opérations nationales du travail

Produit en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), ce service de CD-ROM offre la version intégrale du Code canadien du travail, des normes connexes de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et de l'Office des normes générales du Canada (ONGC), ainsi que les documents et les directives d'interprétation applicables. On y trouve également d'autres réglementations fédérales importantes concernant divers sujets tels que l'équité en matière d'emploi de même que des publications de RHDCC pour le milieu de travail. Une version tournant sur le Web a été mise en marché au mois d'août 2010.

Portée

Ce produit offre un contenu indispensable, tant aux inspecteurs du gouvernement qu'aux organismes de compétence fédérale dans des secteurs comme le transport, les services bancaires et la radiodiffusion. Comme le support utilisé (CD-ROM) est portable, les Agents des affaires du travail de RHDCC peuvent consulter l'information même dans des milieux de travail où l'accès au Web n'est pas offert.



Réglementation du travail

Un nouveau produit relatif à la réglementation est en cours d'élaboration en vue de sa diffusion le 1er mai 2011. La Réglementation du travail au Canada est un service accessible par le Web donnant accès aux normes relatives à l'emploi, aux documents traitant des relations industrielles, aux lois sur les droits de la personne et la protection des renseignements personnels, ainsi qu'aux guides et aux textes réglementaires de toutes les sphères de compétence. Conçu en vue d'appuyer les ressources humaines et de les aider à s'acquitter de leurs tâches et de leurs responsabilités en vertu de la réglementation, ce nouveau service constitue un outil précieux en soi ou un complément utile s'il est combiné aux autres collections incluses dans les services de réglementation du CCHST.

Programme de soutien à l'éducation

Le Programme de soutien à l'éducation (PSE) du CCHST, offert exclusivement aux universités et aux collèges, sert à la fois d'instrument de sensibilisation des étudiants à la santé et à la sécurité environnementales et professionnelles, et de guide appuyant les efforts déployés par les universités et les collèges en vue d'instaurer un environnement de travail sain et sûr. Ce programme comprend les bases de données suivantes : MSDS, FTSS, CHEMINFO, RTECS®, la collection Références SST (regroupant OSHLINE® avec NIOSHTIC®/ NIOSHTIC-2, CISILO, HSELINE, INRS-Bibliographie, Canadiana et un sous-ensemble PubMed), ainsi que plusieurs ressources gratuites.

Portée

À la fin de l'exercice, le PSE comptait 92 clients, dont 55 au Canada, 26 aux États Unis et 11 dans d'autres pays. Par le biais de ces abonnements, le programme rejoint au total 3 millions d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel.

Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT

Les bases de données bibliographiques et l'*Encyclopédie du BIT* constituent un volet important du service d'information du CCHST sur le Web. Cette collection comprend OSHLINE, les bases de données du CCHST renvoyant à des articles de publications spécialisées en SST, des rapports et des comptes rendus de conférences sur la santé et la sécurité au travail. Les autres bases de données comprennent NIOSHTIC®/ NIOSHTIC-2 des États-Unis, HSELINE du Royaume-Uni, CISILO de Genève, INRS-Bibliographie de France, la collection Canadiana du CCHST et un sous-ensemble PubMed personnalisé traitant de la santé et de la sécurité provenant de la National Library of Medicine des États-Unis. En ajoutant près de 60 000 références relatives à la santé et la sécurité au travail, le sous-ensemble PubMed élargit et enrichit les données accessibles, en plus de permettre aux clients de consulter facilement les références PubMed en même temps que nos autres bases de données.

L'*Encyclopédie du BIT* est un projet de collaboration entre le BIT et le CCHST : ce dernier offre l'encyclopédie avec la base de données CIS/BIT en français et en anglais via le Web.

Reach

Les bases de données bibliographiques et l'*Encyclopédie du BIT* sont employées dans le monde entier par des centaines d'organisations, notamment des instituts de recherche, des universités, des associations de santé et de sécurité au travail, des ministères gouvernementaux et des entreprises de toutes sortes. À la fin de l'année, le CCHST comptait 91 clients abonnés à la collection Références SST et 32 abonnés à l'*Encyclopédie du BIT*. Ces produits représentent une collection unique et inestimable de références à des documents et des textes sur la SST. Qu'il s'agisse d'étayer une analyse en profondeur des documents portant sur un certain thème ou de répondre aux questions qui surgissent tous les jours sur la santé et la sécurité au travail, ces sources d'information fournissent des références fiables.

Les rudiments de la SST

Le CCHST travaille à la mise sur pied d'un nouveau service appelé Les rudiments de la SST, conçu pour les lieux de travail des petite et moyenne entreprises, en vue de les aider à gérer les risques auxquels ils sont exposés et à s'en protéger. Les rudiments de la SST est un « forfait » accessible par le Web réunissant des renseignements pratiques à l'intention des employeurs désirant tirer profit d'un système de traitement des connaissances pour identifier les risques spécifiques, évaluer ces risques et mettre en œuvre des programmes de maîtrise des risques pour trouver des solutions aux enjeux présents dans leur milieu de travail. Ce nouveau forfait contribuera à élargir la portée, le rayonnement, le groupe d'utilisateurs et l'incidence des services existants dans les milieux de travail canadiens.



LES PROJETS

Bibliothèque des inspecteurs de navire

La *Bibliothèque des inspecteurs de navire* (BIN) sur CD ROM a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait le travail réalisé par le CCHST pour RHDCC sur le CD ROM *Ressources – Opérations* nationales du travail. Auparavant, il était impossible pour les responsables de la sécurité maritime de transporter des publications papier et la recherche de renseignements exacts exigeait beaucoup de temps, notamment pour ceux qui se trouvaient à bord de navires ou dans des régions éloignées, sans accès à Internet. La BIN est un excellent exemple de la façon dont le CCHST et ses partenaires en sécurité maritime ont collaboré pour trouver une solution novatrice et éprouvée afin d'améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs de navire de Transports Canada utilisent ce produit exclusif. La 18e édition de la BIN est parue en mars 2011.





Portail Web Zone de sécurité des commissions scolaires canadiennes

Le portail Web des commissions scolaires canadiennes est une passerelle bilingue donnant accès aux renseignements en santé et sécurité au travail, aux ressources et aux occasions de réseautage propres aux commissions scolaires canadiennes.

Le portail Web comporte trois volets principaux :

1. discussions entre les commissions scolaires de tous les coins du Canada concernant des questions de santé et de sécurité particulières aux commissions scolaires par le biais d'un groupe de discussion personnalisé;
2. partage entre les commissions scolaires de tous les coins du Canada de politiques, de marches à suivre, de pratiques exemplaires et autres ressources en santé et sécurité au travail grâce à un référentiel réservé aux membres;
3. accès facile aux ressources factuelles du CCHST, y compris les Réponses SST et le Guide santé sécurité des travailleurs scolaires.

Toutes les commissions scolaires du pays y trouveront une façon d'assurer une plus grande sensibilisation à la santé et à la sécurité.

Services d'information sur les produits chimiques



Ce groupe fournit un service de renseignements complet sur tous les aspects de la sécurité chimique, afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Il offre ainsi les produits et services suivants :

- > Services MSDS
- > Information sur les produits chimiques
- > Outils et logiciels liés aux produits chimiques
- > Projets de collaboration

Le Service

Ce volet englobe les produits et services suivants :

- Service de gestion des fiches signalétiques
- Base FTSS
- CHEMINFO
- RTECS®
- CHEMpendium™
- LI/EDS
- Logiciel CANWrite™
- CANLabel
- IPCS INCHEM et IPCS INTOX



Santé Canada

- Fiches signalétiques SIMDUT (affiches/cours en ligne)
- Project d'harmonisation de la classification SIMDUT
- Évaluation des FS (FTSS)
- Formation SIMDUT destinée aux inspecteurs de sécurité – Terre-Neuve
- Intégration des critères de classification du SGH dans le SIMDUT

Projets des Forces canadiennes

- Qualité de l'air pour les activités de plongée
- Qualité de l'air dans les sous-marins

L'exposition aux produits chimiques dans le milieu de travail et dans l'environnement préoccupe l'ensemble des canadiens puisqu'elle peut causer des blessures, des maladies et même des décès dans certaines circonstances. Une information fiable sur les risques posés par les produits chimiques et sur leur manipulation sécuritaire est un élément-clé de la protection des travailleurs et de l'environnement. Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) mis en place par le Canada est axé sur la rédaction de FS (fiches signalétiques), l'étiquetage et la formation en milieu de travail, et il permet de réduire la probabilité et la gravité des expositions potentielles. De son côté, la réduction de l'exposition aux produits chimiques contribue à atténuer les effets néfastes des produits chimiques dangereux sur la société canadienne, y compris les entreprises, le système de soins de santé et la santé de chaque citoyen.

Le CCHST élargit la portée de ses services à l'appui des fournisseurs, des employeurs et des organismes de réglementation qui sont appelés soit à établir des FS, soit à en évaluer l'exactitude, la cohérence et la fiabilité. De nouveaux outils aideront ces utilisateurs à trouver

l'information exacte dont ils ont besoin et à vérifier que les données utilisées ou communiquées aux lieux de travail sont fiables. Le Service de gestion des FS (SGFS) du CCHST veille également à ce que les lieux de travail disposent sur place d'une collection de FS bien gérée qui réponde à leurs besoins. Le CCHST appuie le droit de tous les canadiens d'être informés au sujet des produits chimiques dangereux par le biais de ses produits et services.

Services MSDS

L'utilisation de substances chimiques, y compris celles qui peuvent être dangereuses pour les travailleurs et leur environnement, est une caractéristique commune à de nombreux milieux de travail. L'utilisation et la gestion de ces substances sont des enjeux d'importance pour les canadiens. Pour assurer la sécurité des lieux de travail, il est essentiel de fournir aux travailleurs une information exacte et à jour sur les risques auxquels ils peuvent être exposés et sur les méthodes de travail sécuritaires. De nombreuses normes régissent la communication des informations concernant les divers produits utilisés sur les lieux de travail, dont la réglementation établissant le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et les textes législatifs correspondants adoptés par d'autres pays.

Le contenu et la structure des fiches signalétiques (FS) sont définis dans les textes normatifs concernant la divulgation des risques présents sur les lieux de travail comme le SIMDUT. Depuis longtemps, le CCHST offre des outils et des services pour aider ses clients à remplir leurs obligations réglementaires quant à la distribution de FS à jour sur les lieux de travail mêmes.

Les Services MSDS du CCHST offrent différents produits:

Service de gestion des FS (SGFS)

Bases de données MSDS et FTSS (base anglaise et base française)

Service de gestion des FS (SGFS)

Grâce au Service de gestion des FS (SGFS), les employeurs ont la possibilité de colliger toutes les fiches signalétiques requises dans leur milieu de travail, avec le soutien et l'aide du CCHST. Le SGFS est un service en ligne offert via le Web qui assure, grâce à un certain nombre de fonctions, la distribution aisée des FS dans un lieu de travail. Différentes options de distribution des FS sont offertes, y compris l'accès direct par Internet, le téléchargement, le CD ROM et les reliures à feuilles mobiles. L'objectif premier du service est d'assurer que le client dispose toujours des versions à jour des fiches signalétiques dont il a besoin, puisqu'il s'agit là d'un aspect important des obligations réglementaires des employeurs au chapitre du SIMDUT.

Portée

Le Service de gestion des FS est utilisé par de petites et de grandes organisations tant dans les secteurs public que privé. La popularité grandissante du service se poursuit, avec une augmentation nette de 37 % du nombre de nouveaux clients ayant eu recours à ce service au cours du dernier exercice financier. La satisfaction des clients est élevée, plus de 94 % des clients existants maintenant leur abonnement à ce service.

Les bases de données MSDS et FTSS

Le service élémentaire des bases de données MSDS et FTSS est offert par le CCHST depuis plus de 25 ans. Bien qu'on tende de plus en plus à offrir un service de gestion complet, certains clients souhaitent s'en tenir au produit général, soit qu'ils veuillent gérer eux-mêmes leur collection de fiches signalétiques, soit qu'ils aient besoin d'un accès à une bibliothèque de FS générale. Par ailleurs, les bases de données MSDS/FTSS forment une partie importante du Programme de soutien à l'éducation desservant les universités et les établissements d'enseignement supérieur.

Portée

Les bases de données MSDS et FTSS sont abondamment utilisées par les abonnés du CCHST et environ 220 000 articles sont visualisés en ligne. Près de 15 % des clients abonnés continuent également d'utiliser les versions DVD des bases de données MSDS et FTSS.

Amélioration continue

Les services liés aux FS ont fait l'objet d'un certain nombre de modifications en vue d'assurer le respect d'exigences très élevées en matière de qualité durant une période au cours de laquelle le Service de gestion des FS a connu une croissance rapide. Comme une grande part du travail de mise à jour et de gestion des fiches signalétiques exige beaucoup de main-d'œuvre, il est très important de continuer d'améliorer les systèmes et les procédés afin de garantir que les exigences de qualité soient respectées tout en maintenant le coût de ce service à un niveau acceptable. Certaines modifications ont aussi été entreprises en vue de garantir une plus grande flexibilité sur le plan des options offertes aux clients d'une part et, d'autre part, d'élargir et d'uniformiser le processus de gestion des relations avec les clients afin d'appuyer la croissance continue de la clientèle.

220 000 FS/FTSS visualisées.



RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS CHIMIQUES

CHEMINFO

La base de données CHEMINFO offre des renseignements résumés, fiables et faciles à comprendre sur les produits chimiques employés en milieu de travail. Elle fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité pour maîtriser les expositions en milieu de travail et prévenir les accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques.

CHEMINFO, une base de données unique créée par le CCHST, a été élaborée en réponse au nombre extrêmement élevé de requêtes présentées au Service des demandes de renseignements pour l'obtention d'informations fiables et impartiales sur la santé et la sécurité concernant les produits chimiques. La base de données continue à remplir cette fonction en répondant aux besoins d'une clientèle diversifiée : travailleurs, employeurs, membres de comitésur la santé et la sécurité au travail, rédacteurs et évaluateurs de FS, hygiénistes du travail, responsables de la sécurité, médecins, infirmières, intervenants en situation d'urgence, responsables de la réglementation, et inspecteurs. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, dont certaines génèrent des recettes tandis que d'autres sont offertes dans le cadre d'un service public. La base CHEMINFO a été créée par le CCHST, elle lui appartient et elle ne dépend d'aucun partenaire externe en ce qui concerne son alimentation.

Les priorités relatives à la base de données CHEMINFO continuent de porter sur le maintien et l'enrichissement de la collection en vue de mieux répondre aux besoins des clients. Jusqu'à maintenant, cet exercice financier a permis :

- > la refonte de 18 dossiers de la base de données et la modification de 58 autres dossiers en vue de rendre compte des renseignements les plus à jour;
- > l'ajout de 43 nouveaux dossiers concernant des ingrédients chimiques auxquels a été attribuée une priorité élevée, et pour lesquels les propriétés chimiques et physiques ainsi que certains renseignements relatifs aux risques posés ont été spécifiés;
- > la création de 3 nouveaux articles relatifs à des produits chimiques faisant l'objet de limites d'exposition en milieu de travail, où figurent aussi des renseignements clés en vue de leur identification et les limites d'exposition en milieu de travail applicables.

Portée

Par le biais de CHEMINFO, les abonnés payants ont consulté 37 500 documents en ligne, tandis qu'un nombre équivalent d'abonnés ont accédé à la base CHEMINFO par l'entremise de la version CD ROM de CHEMpendium. Chaque mois, des utilisateurs de plus de 170 pays ont consulté environ 37 000 profils chimiques accessibles via les Réponses SST (27,000 en anglais, 10,000 en français). La plupart des visiteurs proviennent des États Unis (50 %) et du Canada (17 %). La classification des produits selon le SIMDUT, accessible gratuitement par la base de données SIMDUT catégories, est tirée des registres de CHEMINFO. Les utilisateurs ont consulté près de 7 100 profils durant l'année.



« Registry of Toxic Effects of Chemical Substances » (RTECS®)

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) renferme des renseignements toxicologiques essentiels sur plus de 172 000 substances chimiques, accompagnés de renvois à plus de 2 500 sources. Le RTECS® comprend les données toxicologiques suivantes :

- > Doses létales 50 (DL50) et concentrations létales 50 (CL50) pour les expositions de courte durée et de longue durée.
- > Données sur l'irritation de la peau et des yeux.
- > Effets cancérigènes, effets sur la reproduction et effets embryotoxiques.
- > Références à des examens toxicologiques, limites d'exposition dans les milieux de travail étrangers, méthodes analytiques, et résultats de l'évaluation des risques et des expositions.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques connus de produits chimiques spécifiques, notamment la DL50 et la CL50, le degré de cancérogénicité ainsi que les effets sensibilisants et les effets sur la reproduction. Pour de nombreux clients, l'accès à ce type de renseignements sur les produits chimiques est très utile pour les questions de santé et sécurité au travail et de conformité environnementale, en outre pour définir les désignations des déchets dangereux.

Ce registre a été constitué initialement par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis. Maintenant, sa mise à jour est assurée sous licence par Accelrys, Inc. Le CCHST se démarque en étant le seul organisme à offrir cette base de données en versions aussi bien anglaise, française et espagnole, ainsi qu'en version intranet accessible par abonnement pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Avec l'adoption de REACH (Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances) dans l'Union européenne et la mise en application prochaine du Système général harmonisé (SGH), le RTECS devrait gagner en visibilité grâce à ses données toxicologiques.

Portée

Le RTECS est utilisé par environ 500 abonnés dont environ 30 % se trouvent aux États-Unis, 25 % au Canada et les autres dans le reste du monde. RTECS a été consulté en ligne à 98 700 reprises cette année et il est aussi employé par 25 % des abonnés qui se servent de la version CD-ROM.

CHEMpendium™

CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux besoins généraux des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité. CHEMpendium, une source exhaustive de renseignements sur les risques chimiques dans les milieux de travail et dans l'environnement, traite du transport des matières dangereuses et englobe des descriptions de la toxicité chimique, des fiches de renseignements sur les risques et l'utilisation sécuritaire des produits chimiques industriels et des contaminants de l'environnement, et beaucoup plus encore.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant des renseignements fiables et une capacité de recherche croisée entre plusieurs bases de données dignes de foi : le Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), le Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, la Liste intérieure des substances/ liste extérieure des substances (LIS/LES), la Hazardous Substances Data Bank (HSDB), les New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, le NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards et les bases de données « Transport TDG » et « Transport 49CFR ».

Portée

Accessible en ligne ou sur CD ROM, CHEMpendium renferme des renseignements sur 91 000 produits chimiques.

Le nombre de consultations de la base de données CHEMpendium sur le Web est resté stable par rapport à l'année dernière, plus de 61 400 profils de produits chimiques ayant été consultés. Les ventes d'abonnements à la version en ligne sont également demeurées stables : environ 65 % des 400 abonnés à notre service CHEMpendium ont recours à la version Web pour consulter cette collection de bases de données.



LIS/LES

Le CCHST a créé une base de données présentant la Liste intérieure des substances (LIS) et la Liste extérieure des substances (LES) afin d'offrir une source de référence aux fabricants et importateurs canadiens et étrangers qui veulent avoir accès à la liste des substances chimiques utilisées au Canada. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques et autres substances qui sont produits ou utilisés au Canada de même que ceux qui, bien qu'ils ne soient pas utilisés au Canada, se retrouvent sur le marché mondial. Ces listes constituent un outil précieux pour le gouvernement en vue de repérer les nouvelles substances en circulation et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient répandues au Canada.

La base de données, régulièrement mise à jour, est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et les agents chargés de la mise en application, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité à la réglementation les consultent également dans le but de répondre aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LIS répertorie 26 589 substances, et la LES, 48 828 substances. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ offerte par le Service d'information sur le Web et le Service d'information sur disque du CCHST. La LIS et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de textes réglementaires sont des processus continus et peuvent survenir en tout temps : c'est pourquoi la base de données LIS/LES est un précieux outil pour les utilisateurs désireux de préserver la conformité de leurs produits ou de leurs activités. Le Service d'information sur le Web procède à la mise à jour de la base de données en temps réel, de sorte que les renseignements tiennent compte des plus récentes modifications de la réglementation, y compris les avis de nouvelle activité (NAC) relatifs aux substances réglementées.



OUTILS CHIMIQUES

CANWrite™

CANWrite – un logiciel du CCHST – aide les fournisseurs de produits chimiques à créer des fiches signalétiques avec efficacité et précision. Il permet d'utiliser la séquence de rédaction du CCHST, propose une assistance logique intégrée et offre des modèles de fiches signalétiques. Il permet également aux utilisateurs d'intégrer automatiquement les limites d'exposition et les données sur la toxicité aiguë, tout en fournissant un accès transparent à des ressources essentielles telles que la base de données CHEMINFO, le RTECS® et la nouvelle base de données du CCHST sur la réglementation.

Le logiciel CANWrite a été développé pour fournir aux utilisateurs une bibliothèque de phrases types énoncées dans un langage clair. Il a pour objectif de s'assurer que l'information contenue dans les fiches signalétiques sera comprise par le plus grand nombre possible de personnes. Le logiciel offre ces phrases rédigées en langage clair en anglais, en français, en portugais du Brésil et en espagnol de l'Amérique latine. Les FS rédigées avec les segments de phrases CANWrite et les expressions personnalisées de l'utilisateur sont traduites automatiquement et sont affichées à la volée dans les autres langues.

Le logiciel CANWrite est offert en vente directe (sans abonnement). L'achat inclut, la première année, le soutien technique et le service d'abonnement à la base de données sur les produits chimiques. Les clients qui possèdent le logiciel peuvent acheter un soutien technique continu sur une base annuelle et des abonnements aux mises à jour des bases de données du CCHST pour les années à venir.

Le développement d'une version SGH du logiciel a été suspendu jusqu'à l'harmonisation des exigences américaines et canadiennes. Un webinaire, comprenant une visite guidée du logiciel CANWrite, est offert en ligne sur la page Web du produit : www.cchst.ca/products/CANWrite.

CANLabel

Au cours de la dernière année, le CCHST a élaboré un outil tournant sur le Web permettant de produire des étiquettes du fournisseur et des étiquettes du lieu de travail. Ce service permettra aux utilisateurs de créer des étiquettes répondant aux exigences du SIMDUT, de l'OSHA et du SGH. CANLabel propose un accès en mode démonstration, soit une fonctionnalité exceptionnelle qui permet de créer gratuitement des étiquettes en ligne (avec la marque en filigrane jusqu'au moment où l'utilisateur achète un abonnement).

Le service CANLabel fournit des segments de phrases fondés sur la classification des risques de chaque produit. Il affiche aussi les symboles SIMDUT (les pictogrammes du SGH seront implantés lors du prochain exercice), il peut traduire des phrases standard ou ajouter des phrases personnalisées et il peut être utilisé avec des étiquettes de différentes tailles ainsi que des fournitures auto collantes de série.



La version démonstration du logiciel doit être lancée au début du prochain exercice et la version régulière du logiciel devrait être offerte d'ici l'automne 2011.

PROJETS EN COLLABORATION

IPCS INCHEM

Le service IPCS INCHEM reste l'une des plus importantes sources d'information sur les produits chimiques offertes par le CCHST depuis de nombreuses années. Actuellement, quelque deux millions d'utilisateurs, dans plus de 200 pays, utilisent cette collection de 8 835 documents qui font autorité.

Le service INCHEM compile des documents traitant des risques des produits chimiques pour la santé, la sécurité et l'environnement ainsi que des bases de données provenant d'une multitude d'organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le service INCHEM propose des renseignements essentiels pour une saine gestion des produits chimiques qui sont susceptibles d'affecter l'environnement et la santé humaine. Ces renseignements sont offerts à titre gracieux directement sur le site Web du CCHST ou par son Service d'information Web. Ce service a été financé par l'Organisation mondiale de la Santé et a obtenu le soutien de Santé Canada, de la Gestion des programmes horizontaux et internationaux de Santé Canada et du Programme de la sécurité des milieux.



Portée

Le service INCHEM a une incidence et une portée impressionnantes en qualité de service public. En moyenne, 171 000 visiteurs uniques provenant de plus de 220 pays lisent et utilisent les informations d'INCHEM chaque mois. En fait, plus de 3 800 000 visiteurs ont consulté les documents d'INCHEM au cours de la dernière année.

Le site Web de la base INCHEM a été mis à jour par l'ajout de nouveaux documents regroupant des Résumés succincts internationaux sur l'évaluation des risques chimiques, des monographies du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides, des fiches internationales sur la sécurité des substances chimiques (ICSC) et certaines collections liées au projet d'harmonisation du PISSC. Une nouvelle série de documents intitulés UK Poison Information Documents (UKPID) a en outre été ajoutée lors de la dernière mise à jour du site. INCHEM est mis à jour au moins deux fois par année. De plus, le CCHST fournit des liens d'indexation au portail Web Global Chemical web Portal afin de s'assurer que les documents d'INCHEM y sont accessibles.

IPCS INTOX

IPCS INTOX est un programme de collaboration entre le CCHST et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), programme qui a vu le jour en 1988. IPCS INTOX est un système de production intégré qui appuie et complète les services des centres antipoison du monde entier en vue de prévenir les intoxications, de sauver des vies et de minimiser les effets sur la santé des expositions à des substances toxiques. Ce programme comprend un système logiciel de gestion de données sur les substances toxiques (INTOX DMS) et une base de données de soutien (INTOX Databank), et il permet la création de monographies d'information antipoison (Poison Information Monographs – PIM) portant sur les agents toxiques. Il est utilisé dans les centres antipoison du monde entier pour gérer les informations sur les intoxications.

Le système de gestion logicielle des données INTOX DMS permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées pour les recherches liées aux enquêtes, aux substances et aux produits. Il est offert en anglais, en français, en espagnol et en portugais. Des versions chinoise et russe sont par ailleurs en développement. Les clients possèdent un accès convivial à l'information provenant de plusieurs centres de données, ce qui leur permet en outre de faire une analyse intégrée des données, des études et des rapports de plusieurs centres, tout en améliorant les fonctions auxquelles ils ont accès et leur performance afin de répondre aux besoins et aux demandes formulées par l'OMS ou par les multiples centres antipoison.

Le CCHST développe INTOX DMS et offre le soutien technique connexe à ses utilisateurs. Il apporte son assistance aux nouveaux utilisateurs et donne de la formation dans des sites répartis en divers endroits dans le monde. Il propose enfin des améliorations possibles pour le soutien technique et des pistes pour l'amélioration du service. Le système INTOX DMS est utilisé – souvent depuis plusieurs années – dans les centres antipoison de plusieurs pays, sur tous les continents.

Des formations seront données à Dunedin, en Nouvelle-Zélande, à la fin du mois de mars au profit de cinq centres antipoison des Îles du Pacifique. Une formation plus informelle sera en outre offerte aux nouveaux utilisateurs de Guatemala City, au Guatemala, sous la forme d'une rencontre virtuelle.

Enfin, INTOX DMS sera mis à jour avec des technologies plus actuelles afin d'améliorer ses possibilités d'entretien à long terme et sa fiabilité. L'utilisation d'une plate-forme de programmation plus durable fait partie des décisions qui ont été prises et la conception d'interfaces est bien amorcée. La mise à niveau de la plate-forme d'INTOX DMS et des technologies mises à contribution sera achevée au cours du prochain exercice. Ces mesures permettront à ce système d'évoluer plus facilement en suivant la progression des technologies et de garantir une accessibilité ainsi qu'un soutien plus fiables aux clients.

CLES PROJETS DE SANTÉ CANADA

Le SIMDUT après le SGH

Le CCHST a travaillé en collaboration avec le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada pour élaborer, diffuser et héberger des ressources gratuites portant sur le SIMDUT après le SGH. Ce projet vise à soutenir les milieux de travail canadiens et leurs fournisseurs. Les ressources ont été développées avec l'appui financier du Bureau national du SIMDUT, qui a d'ailleurs soutenu le CCHST financièrement pour l'hébergement des cours en ligne gratuits pendant l'exercice 2010-2011 et qui planifie un soutien additionnel pour l'actualisation des ressources se rapportant au SIMDUT après le SGH pendant l'exercice 2011-2012.

Le SIMDUT après le SGH : cours en ligne

Deux cours gratuits ont été mis en ligne en septembre 2009, puis mis à jour en décembre 2009 pour refléter les changements de la 3e édition révisée du Livre mauve du SGH. Les utilisateurs inscrits ont été joints et informés des changements apportés.

Fiches d'information sur le SIMDUT après le SGH

Cette série de sept fiches d'information ayant pour thème Le SIMDUT après le SGH traite notamment de l'incidence éventuelle du SGH sur le SIMDUT, des classes de risques, des étiquettes et des fiches signalétiques. Intégré aux cours en ligne, le contenu de ces fiches est aussi accessible sur le site Web du CCHST, en format PDF, pour les utilisateurs inscrits.



Les deux cours et les fiches d'information ont été élaborés à partir de renseignements aussi exacts que possible concernant l'intégration du SGH au SIMDUT. Cependant, comme il reste encore des points non résolus, le Bureau national du SIMDUT continuera d'aider le CCHST à héberger et à actualiser les cours au besoin dans les années à venir. Voici une description de ces deux cours.

Le SIMDUT après le SGH : introduction

Ce cours peut être effectué en très peu de temps – soit environ 20 minutes – et il explique en quoi consiste le SGH et qu'elles peuvent être ses répercussions sur le SIMDUT. Il s'adresse à tous : travailleurs, employeurs et fournisseurs. Il est accompagné de matériel qu'on peut imprimer, comme les fiches d'information Le SIMDUT après le SGH.

Le SIMDUT après le SGH : comment les fournisseurs peuvent s'y préparer

Ce cours en ligne, d'une durée de 50 minutes, approfondit la question de l'incidence qu'aura le SGH sur les fournisseurs et les importateurs de produits contrôlés. On y donne une information plus détaillée sur les classes de risques, les pictogrammes et les exigences liées aux fiches de données de sécurité ainsi qu'aux étiquettes. Le cours fait un survol des critères de classification et d'étiquetage précis qu'on trouve dans le Livre mauve du SGH.

Incidence et portée

Dès la première année, les cours en ligne sur Le SIMDUT après le SGH ont été consultés plus de 2 300 fois (tant le cours d'introduction que celui destiné aux fournisseurs, dans les deux langues). Ces cours ont été utilisés surtout au Canada, bien que les participants proviennent de plus de 30 pays distincts. La rétroaction obtenue par les sondages auprès des utilisateurs s'est révélée très positive.

Les fiches d'informations associées au SIMDUT après le SGH ont été diffusées à la fin du mois de janvier 2010 et ont été téléchargées par plus de 1 200 utilisateurs, dont plus de 90 % se trouvaient au Canada. Les personnes qui téléchargent les fiches disent qu'ils ont l'intention de les utiliser, de les afficher ou de les adapter pour sensibiliser et informer leurs collègues. Le rayonnement estimatif a jusqu'à maintenant atteint près de 185 000 travailleurs (selon le nombre de personnes présentes indiqué pour ces milieux de travail).

Projet d'harmonisation de la classification SIMDUT

Le CCHST continue à collaborer avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec et le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT présentées sur les sites Web du CCHST et de la CSST, et de répondre aux questions des parties intéressées concernant ces classifications. Le CCHST et la CSST ont échangé de

l'information et accepté de modifier la classification SIMDUT du 1,6-diisocyanatohexane (1,6-HDI; CAS no 822-06-0) à la lumière des dernières données scientifiques obtenues.

Par suite de ces activités, les questions ou objections concernant les classifications du SIMDUT soulevées par l'une ou l'autre partie, qu'elle soit du secteur de l'industrie, de la main-d'oeuvre ou du gouvernement, peuvent faire l'objet de discussion et être résolues en collaboration par ce groupe, qui devient de fait une ressource faisant autorité pour tous les canadiens.

Le CCHST participe à ces activités nationales et les appuie à titre de service public. Il considère sa collaboration aux travaux du comité de révision des classifications du SIMDUT comme une contribution vitale aux efforts d'harmonisation du SIMDUT au Canada.

Étude d'évaluation des FS

Le CCHST, avec le soutien financier du Bureau national du SIMDUT, a terminé la deuxième phase d'une étude de recherche portant sur l'exactitude des fiches signalétiques. L'étude a examiné 177 fiches signalétiques faites à partir de 130 sources uniques. Des FS portaient sur des produits chimiques utilisés au Canada et contenant du 1,6-diisocyanatohexane comme ingrédient chimique. L'étude a évalué la fréquence statistique à laquelle des FS identifiaient les risques de santé connus et classifiables selon le SIMDUT, et les limites d'exposition professionnelle à ces produits.

Formation SIMDUT pour les inspecteurs de sécurité – Terre-Neuve

Le CCHST, avec le soutien financier Bureau national du SIMDUT, a produit une version personnalisée du cours de deux jours portant sur le SIMDUT et la sécurité en présence de produits chimiques. Le cours a été donné les 2 et 3 novembre 2010, à Mount Pearl, à Terre Neuve. Il s'adressait à 30 inspecteurs de sécurité provinciaux et à 10 autres gestionnaires surveillants et inspecteurs du SIMDUT chargés de l'application de la Loi sur les produits dangereux.

Le cours a passé en revue les enjeux associés à la conformité au SIMDUT qui ont une grande importance pour les inspecteurs de sécurité, et les problèmes de sécurité liés aux produits chimiques qui surviennent dans divers milieux de travail. Les inspecteurs de sécurité ont indiqué que le cours avait été bénéfique à plusieurs points de vue, notamment pour l'amélioration de leurs connaissances et de leur compréhension du SIMDUT ainsi que des préoccupations spécifiques à leur province lors d'inspection des milieux de travail. La formation qui a été offerte par le CCHST et Santé Canada contribue ainsi à renforcer la coopération entre les ministères fédéral et provinciaux.

En se fondant sur la rétroaction positive des participants et des inspecteurs du SIMDUT chargés de l'application de la Loi sur les produits dangereux qui ont suivi le cours, il est probable que le cours sera offert à d'autres provinces et territoires.

Intégration des critères de classification du SGH dans le SIMDUT

Le Bureau de développement des programmes de Santé Canada a demandé au CCHST d'entreprendre une recherche permettant de répondre à une série de questions portant sur les critères de classification des risques du SGH, particulièrement les éventuelles répercussions ou lacunes créées par ces critères lors de leur intégration au SIMDUT. Le CCHST a terminé sept rapports en février 2011. Les rapports seront probablement examinés par Santé Canada, puis par le Comité sur les questions actuelles du SIMDUT lorsque l'intégration du SGH dans le SIMDUT suivra son cours.

Voici les enjeux de classification étudiés pendant la recherche :

- > Dangerously Reactive Materials and Self-Reactive Les matières dangereusement réactives de même que les substances et les mélanges autoréactifs
- > Les retours de flamme et les aérosols inflammables
- > Les explosifs
- > La toxicité aiguë
- > L'irritation cutanée/la corrosion catégorie 3
- > La corrosion des tissus des voies respiratoires
- > L'aspiration



Projets concernant la qualité de l'air dans les Forces canadiennes

Qualité de l'air pour les activités de plongée

Les Services de santé des Forces canadiennes (FC) ont demandé au CCHST d'examiner et d'évaluer la norme relative à la qualité de l'air durant les activités de plongée dans les FC : Pureté de l'air et des gaz respiratoires comprimés de plongée – D-87-003-000/SG-001. Un des éléments essentiels de l'évaluation consistait à comparer cette norme avec les autres lignes directrices relatives à la qualité de l'air comprimé respirable qui régissent la pureté de l'air et des gaz respiratoires comprimés utilisées dans les sous-marins ainsi que par l'OTAN et les États Unis, et enfin les normes CSA. La qualité de l'air comprimé respirable peut être touchée par la source générant cet air, y compris l'air à l'intérieur du sous-marin utilisé au besoin, lorsqu'elle constitue la source d'alimentation en air pour les appareils respiratoires de type évacuation. En conséquence, les risques pour la santé associés à une exposition aux contaminants présents dans l'air ambiant d'un sous marin doivent aussi prendre en compte les dangers et les contraintes existant lorsque l'air ambiant est utilisé comme une source d'air comprimé respirable.

Le CCHST a commencé ce projet en octobre 2010. L'analyse comparative entre la toxicité de tous les contaminants de l'air et des constituants cités dans les normes des FC, et les indications figurant dans les autres directives a été achevée en février. Un rapport définitif portant sur l'examen de la toxicité et comprenant des recommandations sur les limites des concentrations admissibles (fondées sur les comparaisons avec d'autres normes) a été déposé à la fin de mars 2011.

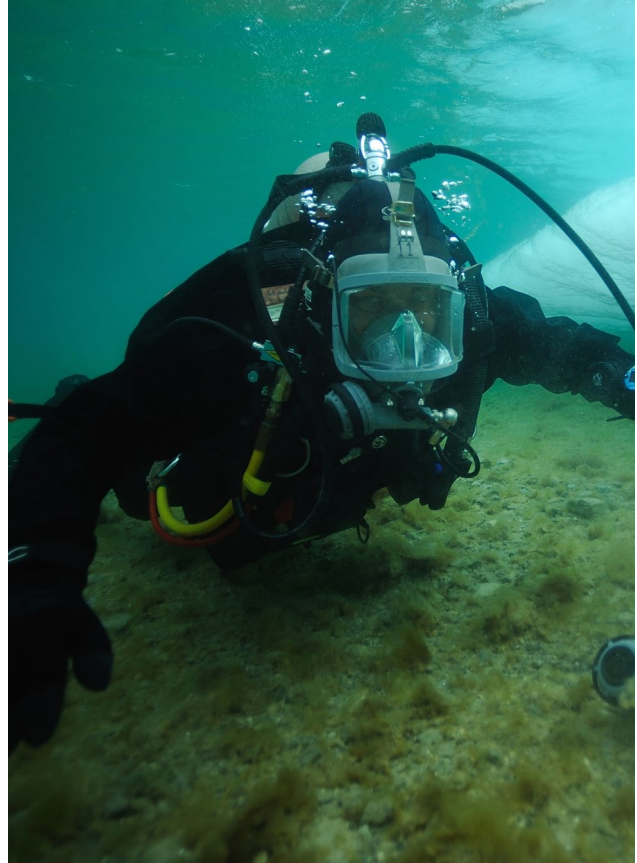


Photo from Government of Canada Photo Archives

Qualité de l'air dans les sous-marins

Les Services de santé des Forces canadiennes (FC) ont demandé au CCHST d'examiner et d'évaluer les lignes directrices des FC concernant l'exposition aux contaminants et aux constituants de l'air ambiant dans les sous-marins (C-29-537-000/MS-001 Version C) afin de s'assurer que les limites imposées protègent adéquatement les travailleurs. Environ 25 substances chimiques seront examinées sous l'angle de leur toxicité et des éventuels problèmes de santé qu'elles pourraient causer. Cette analyse se fera sur une longue période et portera sur de faibles concentrations. Les limites utilisées dans les FC seront comparées aux lignes directrices et aux normes de la NASA, aux normes en vigueur dans les sous-marins d'autre pays et aux valeurs limites d'exposition (TLV) de l'ACGIH. Une évaluation sera effectuée pour chaque substance chimique afin de déterminer si les limites sont appropriées ou si elles devraient être modifiées et comprendra en outre les raisons motivant les recommandations. Le CCHST a commencé ce projet au début de 2011 et le terminera au cours du prochain exercice.

Communications



Ce service s'occupe de toutes les communications du CCHST ayant pour but de :

- > promouvoir la santé et la sécurité au travail, ainsi que les relations avec les parties intéressées au Canada;
- > promouvoir le CCHST de même que ses produits et services

Le Service

Les Communications sont un moyen fondamental d'informer les canadiens au sujet des ressources nationales mises à leur disposition et de leur faire saisir l'importance de la santé et de la sécurité au travail. Par le biais de deux fluxes fondamentaux, soit la promotion du CCHST, de ses produits et de ses services, et la promotion de la SST partout au Canada, le CCHST élabore et met sur pied différentes activités qui accroissent son rayonnement, largissent son bassin d'utilisateurs, améliorent la santé et la sécurité au travail, et favorisent ainsi le mieux-être physique et psychologique de tous les canadiens sur le marché du travail.



PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL AU CANADA

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail, version électronique

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail est un bulletin électronique mensuel offert gratuitement par le CCHST. Créé à l'intention du milieu de la santé et de la sécurité au travail et des personnes influentes en matière de santé et de sécurité, ce bulletin renferme des renseignements fiables, utiles et susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs canadiens en prévenant les blessures et les maladies professionnelles.

Le Rapport est régulièrement reproduit et réutilisé à grande échelle par les organisations en vue d'étayer leurs propres efforts d'information et d'éducation en matière de santé et de sécurité, et d'élaborer des politiques sur la santé et la sécurité au travail.

Portée

La portée et le rayonnement de ce bulletin de nouvelles mensuel se sont étendues à 29 687 abonnés au Canada et dans 122 autres pays. Ce lectorat correspond à une croissance de 8,3 % cette année.

L'adaptation du contenu de ce rapport par d'autres organisations ou pour d'autres publications s'est traduit par une croissance exponentielle de son rayonnement atteignant maintenant 93 078 lecteurs.

Un sondage réalisé auprès des lecteurs en 2010-2011 révèle que les 1 288 répondants (4,3 % des abonnés) accordent au contenu et au format du Rapport sur la santé et la sécurité au travail une cote de satisfaction globale de 97,9 % et que 40,9% se déclarent « très satisfaits ». Les lecteurs ont indiqué dans une proportion de 96,7 % que ce bulletin apportait une plus-value à leur organisation.

Voici quelques autres faits saillants des résultats :

- > les lecteurs utilisent le Rapport sur la santé et la sécurité au travail comme source de renseignements pour répondre à leurs besoins personnels, élaborer des politiques et des procédures en matière de santé et de sécurité, organiser de la formation et alimenter leurs propres bulletins de nouvelles, babillards et troupes d'orientation des employés;
- > 76,4 % emploient ces renseignements (dont 25,9 % fréquemment) pour mettre en oeuvre des changements destinés à améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail;
- > 91,5 % des abonnés partagent ce bulletin avec d'autres;
- > 20,1 % le transmettent à au moins 50 personnes.

Commentaires d'abonnés :

« J'espère que vous continuerez de publier ces articles. Ils sont très utiles pour moi comme pour chacun de mes employés. La sécurité c'est très important pour nous et toute l'aide que je peux recevoir est grandement appréciée. »

« Je me réjouis chaque mois de recevoir le Rapport sur la santé et la sécurité. J'y puise de nouveaux sujets de discussion à étudier au cours de notre réunion mensuelle sur la sécurité. »

« Excellent bulletin de nouvelles. J'ai transmis vos coordonnées par courriel à d'autres directeurs. Les articles fournissent suffisamment de détails sans pour autant nous noyer d'information. Ce bulletin convient parfaitement aux besoins de notre organisme sans but lucratif. »

« En qualité d'enseignant d'un programme d'études secondaires incluant des stages en entreprise, j'utilise les renseignements que je trouve dans votre bulletin de nouvelles pour aider mes étudiants à comprendre l'importance de la sécurité et des connaissances sur le marché du travail d'aujourd'hui et dans l'avenir. »

« J'aimerais simplement dire que j'ai toujours hâte de lire le prochain numéro. »

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail compte **29 687** lecteurs assidus.

Programme d'affiches

Le programme d'affiches offre des outils qui contribuent à accroître la sensibilisation aux questions de santé et de sécurité au travail. Le programme offre pour le moment 14 affiches portant sur des sujets aussi divers que la violence et l'intimidation au travail, les symboles de danger du SIMDUT, les signaux manuels utilisés pour diriger les grues et palans, et les conseils sur les méthodes de levage. Les affiches peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Web



du CCHST. On peut aussi les acheter en version imprimée de haute qualité. Six autres affiches devraient être diffusées dans l'année qui vient.

Portée

Cette année, on a vendu environ 3 941 affiches imprimées. En outre, 30 479 affiches électroniques ont été téléchargées gratuitement, soit une hausse de 24,2 % par rapport aux ventes effectuées au cours de l'exercice précédent.

Programme de webinaires

Le programme de webinaires du CCHST prend de plus en plus de place dans la promotion de la santé et de la sécurité au travail au Canada. En plus de son incidence croissante, il permet de cultiver de nouvelles relations avec les intéressés. Le programme offre des webinaires d'information en santé et sécurité au travail, sous forme de service public ou selon le principe du recouvrement des coûts.

Webinaires gratuits diffusés à titre de service public

Semaine SNASST 2010

Le CCHST a souligné la semaine SNASST 2010 en lançant des webinaires et des balados gratuits : les webinaires « Projet de loi 168 de l'Ontario – Violence et harcèlement au travail », présenté par Jessie Callaghan, spécialiste technique principale au service du CCHST, et « Short but Tweet: Ten Twitter Tips for Health and Safety », présenté par Krista Travers, agente de marketing et de communications également du CCHST.

Avancement de la santé au travail

Deux webinaires gratuits ont été diffusés en direct durant le mois d'octobre pour promouvoir l'Avancement de la santé au travail, en collaboration avec les présentateurs du Alberta Centre for Active Living, des centres Fit for Life et de l'Association pour la santé publique de l'Ontario.

Portée

Activités :	4
Visualisations CDA :	873
Emplacements :	10 prov./terr.

Comme les gens continuent de les visionner sur demande, leur portée s'accroît sans cesse, parfois de plusieurs centaines de personnes. En outre, les documents PDF des exposés ont été téléchargés plus de 15 000 fois.

Webinaires payants (en recouvrement de coûts)

Le programme de recouvrement des coûts permet d'obtenir des crédits de formation et il vise la clientèle professionnelle qui doit obtenir une formation continue dans le cadre d'un programme de maintien de l'agrément. Le CCHST a fait équipe avec l'Institut de recherche sur le travail et la santé pour présenter deux webinaires abordant différents aspects du retour au travail. Les spécialistes du CCHST ont également participé au programme, en présentant des webinaires sur les troubles musculosquelettiques, la manutention manuelle des matériaux ainsi que les moisissures et la qualité de l'air intérieur.

Portée et rayonnement

Revenus : 10 969 \$
Épisodes produits durant cette période : 4

Programme de balados

Les balados de la série De la SST pour emporter! du CCHST sont conçus en vue de fournir des renseignements dans un format moderne et pertinent en vue d'accroître l'accessibilité et d'élargir les ressources en santé et sécurité pour rejoindre la plus grande clientèle possible, y compris les personnes aveugles.

L'utilisation de dispositifs de poche – téléphones intelligents, baladeurs MP3, etc. – est de plus en plus populaire et les gens s'attendent plus que jamais à avoir accès aux renseignements dont ils ont besoin dans un format qu'ils pourront télécharger et consulter au moment de leur choix.

Les balados sont offerts en qualité de service public gratuit et sont créés en adaptant le contenu d'autres produits du CCHST; ils sont en grande partie tirés des numéros du Rapport sur la santé et la sécurité et des Réponses SST. Le programme de balados permet d'offrir un contenu à jour dont la production est rentable – et il génère un excellent rendement sur le plan du rayonnement.

Le CCHST a produit 36 balados au total au cours de l'exercice, ce qui porte à 54 le nombre d'épisodes offerts dans le cadre du programme. Les balados sont pour le moment diffusés sur le Net via iTunes et le site Web du CCHST, des travaux étant présentement en cours en vue d'ajouter d'autres circuits de distribution.

Les trois ballados les plus écoutés sont les suivants : « Workplace Injuries » présenté par Bill Bowman, « New Workers: Orientation is Key », et enfin « WHMIS After GHS » présenté par Lorraine Davison.

Portée

Au fil des ans, le programme de balados a enregistré 37 637 visualisations en total, soit 3 136 visualisations en moyenne par mois. De façon générale, la version française

d'un ballado atteint environ 25 à 30 % du nombres de visualisations enregistrées en anglais. Dans certains cas, ce pourcentage a grimpé à 50 et même 60 %.

Groupe de discussion Workspace et liste de diffusion HS-Canada

Pour favoriser l'échange de connaissances et la création de liens communautaires entre les professionnels de la SST et toutes les personnes qui s'intéressent à la santé et à la sécurité au travail, le CCHST propose deux services, un serveur de listes de diffusion et un groupe de discussion en ligne.

Workspace, le groupe de discussion en ligne, vise à stimuler la mise en commun des renseignements et les échanges sur les questions de santé et de sécurité, mais aussi la naissance et le développement d'une communauté virtuelle d'adeptes de la santé et sécurité au travail. Le groupe compte maintenant 1 230 membres, auxquels s'ajoutent les dizaines de milliers d'autres personnes qui consultent les opinions et les messages.

Le serveur de listes de diffusion HS Canada regroupe 819 membres (1085 personnes reçoivent la version condensée, ce qui porte le total à 1904 personnes). Animé par le CCHST depuis plus de 17 ans, il rassemble des intervenants très actifs dans le monde de la santé et de la sécurité au travail.

Jour de deuil national – le 28 avril

Le 28 avril a été décrété Jour de deuil national, pour honorer les Canadiens décédés, blessés ou handicapés au travail, et ceux qui souffrent de maladie professionnelle. Ce jour de deuil national permet aux employés et aux employeurs de se remémorer les travailleurs décédés, les travailleurs accidents et les travailleurs malades, et de renouveler publiquement leur engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail.

Pour marquer le Jour de deuil national, le CCHST vend trois affiches bilingues. On peut en commander ou en télécharger un exemplaire gratuitement en qualité de service public visant à diffuser des images frappantes qui sensibiliseront les canadiens à l'importance de mettre en place des conditions de travail sécuritaires pour tous. Les recettes provenant de la vente d'exemplaires multiples contribuent au financement du service public gratuit.

Le site Web du CCHST héberge en permanence une section sur le Jour de deuil national, où sont affichées les plus récentes statistiques sur les décès et les blessures, de même que le matériel de promotion de cette journée importante.

Portée

Durant l'année écoulée, les 18 pages de contenu Web sur le Jour de deuil national ont été consultées à 29 927 reprises (26 830 en anglais et 3 097 en français). En outre, les canadiens ont téléchargé gratuitement 1 540 affiches du Jour de deuil national.



Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) – du 2 au 8 mai 2010

Chaque année, au cours de la SNASST, les collectivités et les entreprises de l'ensemble du Canada, des États-Unis et du Mexique s'attachent à sensibiliser la population aux questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, et à l'inviter à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

En tant que partenaire de la SNASST, le CCHST est chargé de mettre à jour et d'héberger le site Web de la SNASST (versions française et anglaise).

Le CCHST a présenté, durant la semaine SNASST, une série de webinaires gratuits portant sur les consignes à respecter lors de l'utilisation de Twitter et le projet de loi 168 sur la violence au travail. Le CCHST a également contribué à la planification du lancement national et poursuit sa participation au sein du comité ontarien. Le président et chef de la direction du CCHST, M. Len Hong, a aussi participé au Lancement national de la semaine SNASST à Charlottetown, Île du Prince-Édouard, lundi le 3 mai 2010.

Le CCHST a coopéré avec un comité local pour la promotion et l'organisation de la quatrième édition de Steps for Life à Hamilton, une activité de financement qui prend la forme d'une marche de 5 km. Cette activité annuelle commanditée par Threads of Life vise à sensibiliser les gens à l'importance de prévenir les blessures au travail en pensant aux effets dévastateurs d'un décès, d'une blessure grave ou invalidante ou d'une maladie professionnelle. Cette activité a marqué l'inauguration de la SNASST le dimanche 2 mai 2010 et a accueilli plus de participants que l'édition de l'exercice précédent.

Portée

Durant l'année, 22 213 visiteurs uniques ont visité le site et consulté 99 261 pages de contenu.

Bourse d'études Dick Martin

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a établi cette bourse d'études décernée chaque année, à l'échelle nationale, pour promouvoir l'intérêt pour une carrière en santé et sécurité au travail. Elle vise les étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études sur la santé et la sécurité au travail qui mène à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.

Une bourse de 3 000 \$ a été accordée à chacun des trois candidats suivants :

Terri Romaine – Alberta (en photo)

Kayla Smith – Terre-Neuve-et-Labrador

Shala Newton – Colombie-Britannique

Nous avons reçu 40 candidatures, soit un peu plus que l'année dernière. Les essais proposés par les candidats se répartissaient comme suit, selon la province :

Province	Candidats	Pourcentage
Colombie-Britannique	3	8 %
Alberta	18	45 %
Ontario	7	18 %
Québec	5	13 %
Nouveau-Brunswick	1	3 %
Nouvelle-Écosse	1	3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	5	13 %
Total	40	



Forum IV de CCHST

Dans le cadre du mandat qu'il s'est donné de mettre sur pied des activités qui élargiront son incidence sur la santé et la sécurité dans les milieux de travail canadiens, le CCHST organise sa quatrième conférence tripartite nationale - Forum IV – les 29 et 30 octobre 2012, au Marriot Harbourfront Hotel d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

La planification de l'événement et l'élaboration du programme vont bon train. Une campagne de promotion préliminaire a débuté lors du lancement du site Web du Forum et une opération « Réservez la date » ainsi que les principales publicités devraient être diffusées en septembre.

Zone des jeunes travailleurs

La Zone des jeunes travailleurs du site Web du CCHST est une ressource ciblant les jeunes travailleurs et leurs parents, les employeurs et les enseignants, qui propose un guichet unique donnant accès aux renseignements pertinents relevant de toutes les sphères de compétence au Canada responsables des enjeux affectant la santé et la sécurité des jeunes travailleurs. La version imprimée du guide de la Trousse pédagogique sur la santé et la sécurité a été publiée en vue d'étayer le segment « Enseignants » du portail et de fournir à ces derniers des ressources additionnelles qui les aideront à transmettre aux étudiants un corpus de renseignements relatifs à la santé et à la sécurité. Le travail progresse en vue de diffuser la Trousse pédagogique sur la santé et la sécurité sur le Web au cours du prochain exercice.

Portée

Cette année, 24 guides de la Trousse pédagogique sur la santé et la sécurité ont été vendus. Le contenu de la page a été visualisé à 36 812 reprises et les pages Web du portail Zone des jeunes travailleurs ont été visitées 61 125 fois au total.





Avancement de la santé au travail

Notre portail Web Avancement de la santé au travail a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains. L'adresse du portail est www.cchst/healthyworkplaces (version française) ou www.ccohs.ca/healthyworkplaces/ (version anglaise).

Portée

Cette année, les pages du portail ont été visualisées à 52 751 reprises (44 952 en anglais et 7 800 en français).

Planification pandémie

Planification pandémie est un portail Web qui oriente les canadiens vers les renseignements, les outils et les ressources qu'ils doivent connaître pour bien se préparer à l'éventualité d'une pandémie. En aidant les citoyens à bien se renseigner et à se mettre au courant des gestes à poser, on limite l'effet d'une pandémie en milieu de travail, à la maison, au sein de la collectivité et dans la vie quotidienne des canadiens. Le portail se trouve à l'adresse www.cchst.ca/pandemic/ (français) ou www.ccohs.ca/pandemic/ (anglais).

Portée

Durant l'année écoulée, les pages du portail ont été visualisées à 17 563 reprises, comparativement à 241 382 visites au cours de l'exercice précédent.

CanOSH

Le site Web CanOSH, hébergé par le CCHST, est une source d'information en ligne qui permet aux canadiens d'accéder facilement à des renseignements sur la santé et la sécurité, rassemblés par les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, les commissions d'indemnisation des accidentés du travail et le CCHST. En avril 2009, le site a été entièrement reconfiguré, d'une part pour faciliter l'accès aux renseignements recherchés et, d'autre part, pour enrichir et mettre à jour son contenu. L'adresse de ce site Web est www.canoshweb.org/fr.

Portée

Cette année, les 18 584 visiteurs uniques ont consulté 59 141 pages sur le nouveau site.

Coopération Canada/Union européenne en matière d'HST

Créé et hébergé par le CCHST, le site Web Coopération Canada/Union européenne en matière d'HST contient des liens donnant accès à de l'information sur la santé et la sécurité au travail (SST) provenant d'organismes du gouvernement canadien ayant des responsabilités dans ce domaine. Le site Web de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail offre un lien vers notre site pour permettre aux Européens de trouver facilement l'information de source canadienne. Le site se trouve à l'adresse www.eu-CCHST.org/fr.

Portée

Durant l'année, plus de 1 546 visiteurs ont consulté 3 227 pages de ce portail.

Mois national de la santé au travail au Canada

Cette initiative basée sur le Web offre une occasion d'accroître la sensibilisation à l'importance de la santé en milieu de travail afin d'assurer le succès des organisations et le mieux-être de leurs employés. Durant octobre, désigné Mois national de la santé au travail (MNST), les milieux de travail se voient offrir des outils pour planifier, promouvoir et mettre en oeuvre des programmes et des activités favorisant la santé de leurs employés. L'Institut national de la qualité (INQ) a retenu les services du CCHST, contre recouvrement des coûts, pour cogérer le MNST, héberger le site Web, et enfin concevoir et mettre sur pied des campagnes et des feuilles de promotion. L'adresse de ce site est www.moissanteautravail.ca/home.

Portée

Cette année, 21 395 visiteurs ont consulté le site Web et visualisé le contenu de ses pages à 88 541 reprises.

Relations avec les organismes partenaires

Le CCHST continue de créer de nouveaux liens avec différents intervenants en vue d'exercer une plus grande influence sur les milieux de travail canadiens, en constituant même durant l'exercice 2010-2011 de nouveaux partenariats dans le cadre de ses programmes de webinaires et de balados. Le CCHST a consolidé ses rapports avec le Institute for Work and Health (IWH) du Canada et l'Institut national de la qualité, et il a conclu de nouvelles ententes avec le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, le Alberta Centre for Active Living, les centres Fit for Life, l'Association pour la santé publique de l'Ontario, le service d'hygiène publique de la municipalité d'Hamilton (Hamilton Public Health) et les Services des incendies d'Ottawa.

PROMOUVOIR LE CCHST, SES PRODUITS ET SES SERVICES

Conférences, présentations et expositions

Le CCHST participe à un grand nombre de conférences, d'expositions et de présentations dans diverses régions du Canada. Sa participation à ces conférences et expositions lui offre des occasions d'élargir son rayonnement, de favoriser une plus grande sensibilisation et de faire la promotion des produits et des services du CCHST à travers le pays. Ces activités constituent également de formidables vitrines permettant de mettre en valeur et de démontrer comment les produits et services satisfont aux besoins des travailleurs, des employeurs et des divers paliers de gouvernement au Canada. Des outils ont été créés en vue de permettre la réalisation de collections d'un niveau de qualité très élevé, et le processus de production a été rationalisé et officiellement adopté pour assurer un meilleur support au personnel travaillant pour ces conférences.

Portée

Parmi les activités de sensibilisation du CCHST, notons la participation à 37 congrès et l'envoi de matériel présentés lors de sept autres événements. En outre, le personnel du CCHST a présenté 12 exposés durant l'année. La présence du CCHST à ces conférences, présentations et expositions se traduit par un auditoire potentiel de 21 275 participants.

PROMOTION

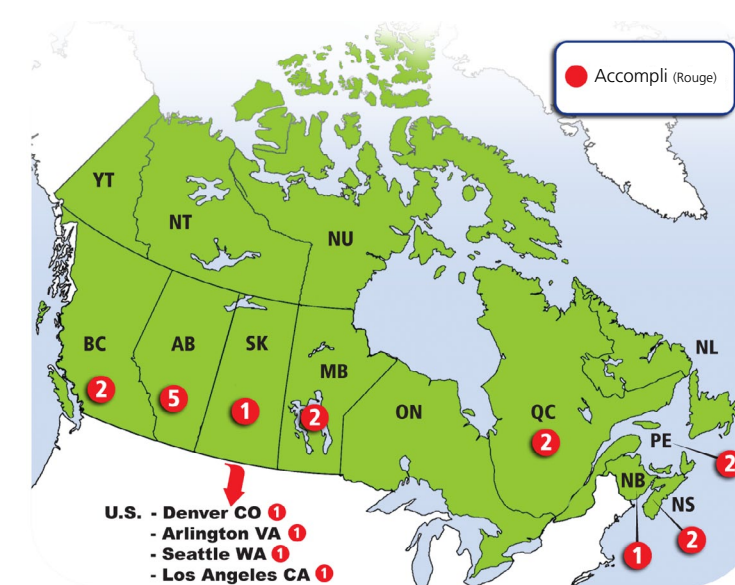
Site Web

Le site Web du CCHST représente une source d'information privilégiée en ce qui a trait à la santé et la sécurité au travail ainsi que les renseignements généraux concernant le CCHST et ses produits. Ce site constitue également la plate-forme de diffusion de nombreux services d'abonnement offerts par le CCHST.

Portée

Au cours de l'exercice 2010-2011, la page d'accueil du site a reçu, en moyenne, 347 829 visites distinctes par mois; le cumul annuel de pages visitées s'établit à 9 371 759 pages jusqu'à ce jour. Bien qu'il soit plutôt difficile de déterminer la provenance exacte des visites, nous pouvons toutefois établir que le site anglophone accueille quelque 40 % de visiteurs en provenance du Canada alors que 35 % proviennent des États-Unis. Sur le site francophone, 26 % des visiteurs sont canadiens alors que 56 % des visites sont effectuées de la France.

347,829 visiteurs uniques sur le site Web du CCHST.



Assisté à des conférences 2010/2011

Bulletin Liaison

Liaison est un bulletin électronique bimensuel envoyé aux clients et aux internautes qui ont exprimé leur intérêt à suivre les activités, les produits et les services du CCHST. Il offre à ses abonnés une information continue et rapide sur l'évolution organisationnelle, les nouvelles ressources et les offres promotionnelles. La mise en ligne des archives de Liaison en janvier 2011 a permis en outre d'étendre la portée et la longévité du cycle de vie du bulletin.

Portée

Le nombre d'abonnés au bulletin Liaison est passé de 6 726 à 8 664 lecteurs (une augmentation de 29 %), ce qui dépasse largement l'objectif de l'exercice qui était fixé à 7 800 abonnés. Les six publications électroniques de cette année ont eu un taux de pénétration de 29 %, au dessus de la moyenne du secteur qui est établie à 21,3 %, et un taux de clic de 32,5 %, ce qui est grandement supérieur à la moyenne gouvernementale se situant à 10,9 %.

Selon le sondage annuel réalisé auprès des lecteurs en janvier 2011, 95 % des répondants estiment que, globalement, Liaison apporte de la valeur à leur organisation et 74 % affirment tenir compte de l'information provenant de Liaison lorsque vient le temps d'apporter des changements à leur environnement de travail afin d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. En outre, Liaison possède un public secondaire important et 90 % des répondants indiquent qu'ils partagent le bulletin avec d'autres personnes.

Commentaires des lecteurs sondés

« Les informations les plus récentes et les plus utiles en santé et sécurité du travail. »

« Une excellente source d'information. »

« Le contenu est toujours pertinent. »

« J'utilise cette information comme base de discussion lors de nos réunions de santé et sécurité. »

« Une information à jour et facile à obtenir. »

« Les liens dans les articles procurent un accès facile aux autres renseignements et produits du CCHST. »

Programme d'adhésion du CCHST

Pour bâtir une relation forte et dynamique avec sa clientèle, le CCHST offre un programme d'adhésion qui comporte quatre catégories (adhésions Platine, Or, Argent et Bronze), assorties de rabais et d'avantages propres à chacune d'elles.

Résultats

Le programme d'adhésion a permis d'intégrer 87 membres. La réponse à ce programme a dépassé nos attentes et, de ce fait, nos objectifs en termes d'adhérents et de revenus.

Médias

Dans le cadre des efforts constants du CCHST pour se faire reconnaître comme ressource nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et pour promouvoir les services publics gratuits offerts aux canadiens et aux canadiennes, les communiqués de presse et la publicité des produits représentent d'importants moyens tactiques. D'une façon plus générale, la valeur des communiqués de presse, au-delà de l'intérêt intrinsèque de l'information qu'ils contiennent, réside dans l'incidence qu'ils ont sur le classement du CCHST concernant les recherches sur le Web (ils font en sorte que le CCHST soit plus facile à trouver) et dans leur fonction de rappel de l'existence du CCHST auprès de la clientèle diversifiée qu'il dessert.

Le CCHST a diffusé 20 communiqués de presse et sept avis aux médias, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés ou reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour appuyer leurs propres activités.

Cette année, le CCHST a reçu 62 demandes (presque le double par rapport à l'exercice précédent) et requêtes des médias, et il a donné 34 entrevues (16 de plus qu'au cours de l'exercice précédent) réalisées dans des formats variés : presse écrite, émission radiophonique et diffusion sur le Web. Le CCHST a été cité à de nombreuses reprises dans des publications spécialisées en SST telles que COS Magazine, OHS Canada, Canadian Safety Reporter, CIEN Magazine, etc., de même que dans des quotidiens canadiens tels que le Vancouver Sun, The Weather Network, Financial Post, National Post, Montreal Gazette, Toronto Sun, MacLeans, CBC the Current, Globe and Mail, Edmonton Sun et le Edmonton Journal (pour n'en nommer que quelques-uns). Le rayonnement du CCHST s'est même étendu à des quotidiens internationaux, notamment The San Diego Union-Tribune, Huffington Post, Chicago Tribune, LA Times, CNBC.com, Modern Ghana et The Ghanaian Chronicle – pour ne citer que les principaux.

La visibilité du CCHST dans les médias et ailleurs

Le CCHST est de plus en plus connu. Il est toujours perçu comme une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir des renseignements, des points de vue, des conseils et des références fiables concernant la santé et la sécurité au travail. Cette année, le CCHST a relevé plus de 411 apparitions dans les médias (une augmentation de 44 % par rapport à la fréquence observée durant l'exercice précédent), au cours desquelles le CCHST ou un membre de son personnel a été cité ou indiqué comme sources d'information, ou durant lesquelles les Réponses SST, les articles ou les communiqués de presse du CCHST ont été reproduits ou insérés dans une publication. Ces diverses mentions du CCHST correspondent, selon une estimation conservatrice, à une couverture dépassant les 19 705 583 personnes si l'on tient compte de la diffusion et du trafic sur le Web des médias ayant cité le CCHST.

Médias sociaux

Le CCHST fait appel aux médias sociaux dans le but de bâtir des liens, d'accroître la sensibilisation à divers enjeux, d'améliorer sa réputation et de transmettre de l'information. Le CCHST est déjà renommé pour l'adoption rapide des technologies nouvelles et émergentes en vue d'appuyer sa mission de faire progresser la santé et la sécurité sur les lieux de travail. Ses efforts constants en ce qui concerne les réseaux de médias sociaux – principalement Twitter, Facebook et SlideShare – sont la conséquence directe de cette philosophie. De plus, une version préliminaire de la stratégie officielle en matière de médias sociaux définissant les principes d'utilisation des médias sociaux que les employés doivent respecter a été rédigée au mois de janvier 2011. En utilisant les médias sociaux comme levier, le CCHST promouvait la santé et la sécurité d'une part et, d'autre part, accroît la sensibilisation à l'égard de l'organisation et de ses produits et services.

Portée

- > **Twitter** – 1406 suiveurs (610 suiveurs de plus qu'au cours de l'exercice précédent); 229 tweets; 569 re-tweets (par rapport à 214 au cours de l'exercice précédent) pour une portée totale de 742 408 (par rapport à 254 332 au cours de l'exercice précédent). Le CCHST fait partie de 131 listes Twitter créées par des utilisateurs (par rapport à 58 au cours de l'exercice précédent).
- > **Facebook** – le CCHST compte maintenant un cercle de 1015 adeptes, plus du double par rapport au total de 472 adeptes relevé au cours de l'exercice précédent.
- > **SlideShare** – 6 présentations ont été ajoutées, le nombre total de visites s'élevant à 7 467.



Ce groupe fournit au CCHST une gamme complète de services en systèmes informatiques qui comprend :

- > Infrastructures matérielle et logicielle des systèmes
- > Systèmes d'information sur les produits et services

Le Service

Ce service est responsable de la conception et de la mise en oeuvre des systèmes informatiques ainsi que du soutien technique des infrastructures matérielles et logicielles des systèmes exploités par le CCHST, y compris les réseaux, les serveurs, les ordinateurs, les périphériques et les systèmes d'application. Le service tire profit du travail de collaboration entre son personnel interne et des ressources externes pour assurer le fonctionnement efficace et harmonieux des réseaux informatiques du CCHST. Il assure aussi le soutien technique de base à d'autres groupes de travail menant divers projets.



Cette année, nous avons réalisé plusieurs mises à niveau de nos systèmes pour rehausser davantage la fiabilité de notre site Web. D'autres améliorations ont été mises en place, notamment :

- > De nouvelles fonctions ont été ajoutées au système de commerce électronique du CCHST, notamment la mise en valeur des terminaux virtuels, la capacité de vendre de nouveaux services et diverses améliorations apportées au processus de paiement.
- > Les ventes conclues via le système de commerce électronique du CCHST ont augmenté de 10 % au cours de l'exercice financier.
- > La formation de sensibilisation sur la sécurité des TI a été donnée au personnel du CCHST, de nouvelles accréditations de programme ont été accordées et différentes procédures ont été améliorées.
- > Le processus analytique du site Web a été amélioré en vue d'englober le suivi des ventes par commerce électronique. L'achèvement du projet principal visant à mettre à niveau ou à remplacer certains composants des systèmes de comptabilité et de traitement des commandes.
- > D'importants changements ont été apportés à l'outil de planification interne, y compris de nouvelles fonctions de comptabilisation du temps et du rendement des employés.



DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent des politiques comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada, à l'exception de l'information divulguée à la note 12, Indicateur de la dette nette.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada, et figurant dans le *Rapport annuel et le Rapport ministériel sur le rendement* CCHST concordent avec ceux figurant dans les états financiers ci-joints.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

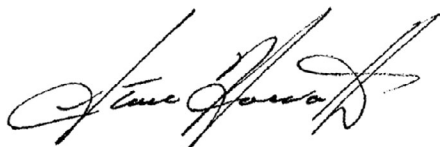
La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CCHST sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

L'évaluation pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 a été réalisée conformément à la Politique sur le contrôle interne et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe. L'annexe est affichée sur le site Web du CCHST, à l'adresse suivante : http://www.cchst.ca/ccohs/reports/2011_ICFR.pdf

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau du vérificateur général du Canada, vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CCHST, qui ne comprend pas une opinion de vérification au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes du CCHST en matière de rapports financiers.

Approuvée par :



Steve Horvath
Président et chef de la direction



Bonnie Easterbrook, CGA
Directrice des finances

Hamilton, Canada
21 juin 2011



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Au Conseil des Gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et à la ministre du travail

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 Mars 2011, et l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'avoir du Canada et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre Canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 Mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour le Vérificateur Général du Canada par intérim,

Lucie Cardinal, CA
Directrice Principale

Le 21 Juin 2011
Ottawa, Canada

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars (en \$)

ACTIF

Actifs financiers :

Somme à recevoir du Trésor
Débiteurs (note 6)

2011 2010

478 468 \$ 494 597 \$
425 532 213 453
904 000 708 050

Actifs non financiers :

Stocks conservés aux fins de revente
Immobilisations corporelles (note 5)

36 559 68 042
190 393 255 508
226 952 323 550
1 130 952 1 031 600

PASSIF ET AVOIR DU CANADA

Passifs

Créditeurs et charges à payer (note 7)
Revenus reçus d'avance – abonnements sur le Web
Paie de vacances et congés compensatoires
Indemnités de départ (note 9)
Revenus reçus d'avance - dons (note 8)
Revenus reçus d'avance - contributions pour le Service de demandes de renseignements

369 814 412 533
842 433 910 976
403 705 401 221
1 745 134 1 774 640
97 807 95 807
42 500 108 000
3 501 393 3 703 177

Avoir du Canada

(2 370 441) (2 671 577)
1 130 952 1 031 600

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 mars (en \$)

2011 2011 2010

Résultats prévus

Revenus

Produits des ventes
Projets et ententes de collaborations
Total des revenus

3 120 471 \$ 2 858 681 \$ 2 853 382 \$
1 000 000 1 112 568 1 005 363
4 120 471 3 971 249 3 858 745

Charges

Exploitation

Salaires et avantages sociaux
Services professionnels et spéciaux
Locaux
Transports et communications
Services d'acquisition, de réparation et d'entretien
Services publics, équipements et fournitures
Information
Biens de location

7 995 524 7 864 975 7 709 163
1 050 540 1 019 940 1 166 666
713 537 713 537 713 537
150 000 97 790 147 877
132 000 123 152 125 538
153 000 112 083 112 165
137 000 107 288 105 331
23 000 35 010 56 116
10 354 601 10 073 775 10 136 393

Administration

Salaires et avantages sociaux
Membres du Conseil des gouverneurs et comités
Déplacements
Services professionnels et spéciaux
Services publics, équipements et fournitures

300 000 329 824 292 862
18 000 16 784 19 787
21 000 29 735 16 915
500 1 642 386
50 14 20
339 550 377 999 329 970

Autres charges

Amortissement des immobilisations corporelles
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles

66 684 114 222 128 694
— 245 106
66 684 114 467 128 800

Total des charges

10 760 835 10 566 241 10 595 163

Coûts d'exploitation nets

(6 640 364) (6 594 992) (6 736 418)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars (en \$)

	2011	2010
Avoir du Canada au début de l'exercice	(2 671 577) \$	(2 586 238) \$
Coûts d'exploitation nets	(6 594 992)	(6 736 418)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	1 307 765	1 294 601
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 604 492	5 257 960
Variation de la somme à recevoir du Trésor	(16 129)	98 518
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	(2 370 441)	(2 671 577)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.
Information sectorielle (note 11)

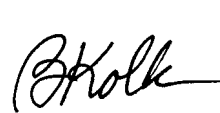
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars (en \$)

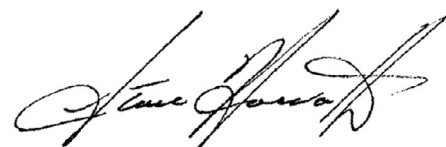
	2011	2010
Activités d'exploitation		
Coûts d'exploitation nets	6 594 992 \$	6 736 418 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(114 222)	(128 694)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(245)	(106)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	(1 307 765)	(1 294 601)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution des créditeurs et des revenus reçus d'avance	111 262	79 587
Diminution (augmentation) du passif au titre des paies de vacances et des congés compensatoires	(2 484)	4 224
(Augmentation) diminution du passif au titre des indemnités de départ	29 506	(41 522)
(Diminution) augmentation des débiteurs	212 079	(95 554)
(Diminution) des stocks	(31 483)	(25 333)
(Augmentation) des revenus reçus d'avance – dons	(2 000)	—
(Augmentation) diminution des contributions pour le Service de demandes de renseignements	65 500	(63 000)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	5 555 140	5 171 419
Activités liées aux dépenses en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)	49 352	86 541
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 604 492	5 257 960

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :



Bayla Kolk
Présidente du Conseil



Steve Horvath
Président et chef de la direction



Bonnie Easterbrook, CGA
Directrice des finances

NOTES COMPLÉMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, est un établissement public nommé à l'Annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et exemptes de danger, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et en partie par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme, à laquelle s'ajoute le travail des Services internes. Cette activité principale consiste à préparer une vaste gamme de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, à en assurer la transmission et à maintenir une collaboration tripartite.

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts en vue d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les Canadiens reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils ont aussi de façon autonome accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés mis au point pour répondre à leurs besoins d'information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts, et ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers partenaires.

Par l'élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité, le CCHST recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des ressources d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de toute la population active du Canada. Cette information est utilisée pour l'éducation et la formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité au travail, la conformité aux lois et règlements ainsi que l'usage personnel. Lorsque le service ou le produit fourni par le CCHST apporte à des bénéficiaires externes identifiables des avantages supérieurs à ceux que reçoit le contribuable moyen, le CCHST exige un droit d'utilisation.

Le CCHST promeut et favorise la consultation et la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que la participation des syndicats, des employeurs et d'autres partenaires à l'établissement et au maintien de normes élevées et d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources conduit à l'élaboration coordonnée et mutuellement bénéfique de programmes, de produits et de services uniques. Les projets entrepris en collaboration sont habituellement soutenus par une combinaison d'aide financière et d'appui non financier des programmes provenant de partenaires et d'intervenants, et assurent l'avancement d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité.

Les services internes désignent des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés en appui aux besoins des programmes et d'autres obligations internes des organismes. Ces groupes sont les suivants : Service de gestion et de surveillance; Service des communications; Services juridiques; Service des ressources humaines; Service de gestion financière; Service de gestion de l'information; Service de technologie de l'information; Service des biens immobiliers; Service du matériel; Service des acquisitions; Service des voyages d'affaires et autres fonctions administratives. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à un organisme dans son ensemble et non à celles fournies à un programme précis.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les conventions comptables du Conseil du Trésor énoncées ci-après, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation de l'information et des résultats conformément aux conventions comptables indiquées ne génère pas de différence significative par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada, à l'exception de l'information divulguée dans la Note 12 – Indicateur de la dette nette. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CCHST est en partie financé au moyen d'autorisations parlementaires attribuées par le gouvernement du Canada. La présentation des autorisations accordées au CCHST ne correspond pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires accordées. La note 3 présente un rapprochement détaillé entre les deux méthodes de présentation de l'information. Les montants des résultats prévus dans l'État des résultats d'exploitation sont les montants déclarés dans les États financiers prospectifs intégrés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2010-2011.

b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, lequel est administré par le Receveur général du Canada. Tout montant versé au CCHST est déposé au Trésor et tout décaissement effectué par le CCHST est prélevé à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans autorisations supplémentaires, dans le but de respecter ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements (retrées de fonds) et les décaissements, ce qui inclut les opérations interministérielles au sein du gouvernement fédéral.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les événements pertinents ont lieu. Les revenus d'abonnement sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la première livraison du produit a lieu, un CD ROM ou un DVD par exemple. Les revenus d'abonnement aux produits diffusés à l'aide du Web sont comptabilisés au cours de la période d'abonnement.

L'abonnement permet d'utiliser les renseignements rendus accessibles pendant la période spécifiée et prévoit ou non, selon le cas, la mise à jour de ces données durant la période visée.

Les contributions reçues d'avance pour le Service de demandes de renseignements sont comptabilisées au cours de l'exercice financier suivant, puisque celui-ci correspondra à la période au cours de laquelle ces demandes auront été traitées.

Les fonds déjà encaissés, mais non encore gagnés, sont comptabilisés en tant que revenus reportés. Ces derniers correspondent aux sommes reçues d'avance pour des produits, des services ou des accès à des produits ou des services offerts via le Web qui n'ont pas encore été fournis ou dont la période de prestation n'est pas achevée.

d) Charges – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice :

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation, à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation globale du CCHST au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler toute insuffisance actuarielle du Régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure qu'elles sont acquises par les employés et sont estimées en fonction de leur salaire, de leurs années de service et de leur âge.

f) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés tels des montants qui seront éventuellement réalisés. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est jugé incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations potentielles qui peuvent se transformer en obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte éventuelle, on comptabilise un élément de passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

h) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises étrangères sont inscrits dans l'état des résultats sous les activités qui s'y rattachent.

i) Stocks conservés aux fins de revente

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1 à 5 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la période de location ou de la durée utile de l'amélioration locative
Instruments de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment où les présents états sont préparés, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont révisées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Autorisations parlementaires

Les activités du CCHST sont financées au moyen d'autorisations parlementaires annuelles et de revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des autorisations parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du CCHST pour un exercice qui sont calculés selon les principes de financement du gouvernement diffèrent de ceux établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux ci-dessous :

	2011	2010
a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des autorisations de l'exercice utilisées :		
Coûts d'exploitation nets	6 594 992 \$	6 736 418 \$
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts d'exploitation nets, sans incidence sur les autorisations :		
Moins		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(114 222)	(128 694)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 307 765)	(1 294 601)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(245)	(106)
	5 172 760	5 313 017
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des autorisations de l'exercice		
Plus (moins)		
Stocks conservés aux fins de revente	(31 483)	(25 333)
Indemnités de départ	29 506	(41 522)
Paies de vacances et congés compensatoires	(2 484)	4 224
Revenus non disponibles pour dépenser	220 156	(90 946)
	5 388 455	5 159 440
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les coûts d'exploitation nets, mais ayant une incidence sur les autorisations		
Plus		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	49 352	86 541
Autorisations de l'exercice utilisées	5 437 807	5 245 981
b) Autorisations parlementaires approuvées et utilisées :		
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25	3 999 573 \$	3 828 048 \$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Autorisation législative	1 114 798	1 116 586
Ressources humaines et Développement des compétences Canada - Crédit 25A	323 525	399 100
Conseil du Trésor - Crédit 15 - Conventions collectives	(86 401)	85 124
Conseil du Trésor - Crédit 30 - Déficits au chapitre de la rémunération	264 514	150 024
	5 616 009	5 578 882
Moins :		
Autorisations périmées – exploitation	178 202	332 901
Autorisations de l'exercice utilisées	5 437 807	5 245 981

4. Revenus

	2011	2010
Produits et services généraux de santé et de sécurité	1 196 780 \$	1 278 806 \$
Produits chimiques et services	1 102 461	1 093 833
Formation et éducation	1 111 150	830 860
Contributions au Service de demandes de renseignements	430 000	454 000
Communications	92 083	180 303
Autres revenus	38 775	20 943
	<u>3 971 249</u>	<u>3 858 745</u>

5. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette 2011	Valeur comptable 2010
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Éliminations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Éliminations et radiations	Solde de clôture		
Matériel informatique	1 114 122 \$	22 952 \$	76 374 \$	1 060 700 \$	940 155 \$	62 289 \$	76 129 \$	926 315 \$	134 385 \$	173 967 \$
Mobilier et matériel	516 275	12 325	1 038	527 562	493 023	9 870	1 038	501 855	25 707	23 252
Logiciels	676 299	14 075	—	690 374	630 636	37 358	—	667 994	22 380	45 663
Améliorations locatives	44 533	—	—	44 533	31 907	4 705	—	36 612	7 921	12 626
Instruments de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	<u>2 353 902</u>	<u>49 352</u>	<u>77 412</u>	<u>2 325 842</u>	<u>2 098 394</u>	<u>114 222</u>	<u>77 167</u>	<u>2 135 449</u>	<u>190 393</u>	<u>255 508</u>

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 est de 114 222 \$ (2010 - 128 694 \$).

6. Débiteurs

Le tableau suivant présente le détail des débiteurs :

	2011	2010
Tiers	405 344 \$	224 917 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	31 652	—
	<u>436 996</u>	<u>224 917</u>
Provision pour créances douteuses des tiers	(11 464)	(11 464)
	<u>425 532</u>	<u>213 453</u>

7. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des créditeurs et des charges à payer, exigibles en deçà de 12 mois :

	2011	2010
Tiers	281,063 \$	290,790 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	88,751	121,743
	<u>369,814</u>	<u>412,533</u>

8. Revenus reçus d'avance – dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir des sommes monétaires ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces dons ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu la somme de 2 000 \$ en don en 2011 (aucun don en 2010), ce qui porte le solde de ce compte à 97 807 \$ au 31 mars 2011 (95 807 \$ en 2010).

9. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2011 s'élevèrent à 782 588 \$ (806 175 \$ en 2010), soit environ 1,9 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. La méthode utilisée pour estimer ses engagements à cet égard repose sur le salaire à la fin de l'exercice financier et prévoit une indemnité correspondant à une semaine de salaire par année de service, jusqu'à concurrence de 30 années de service. Les indemnités de départ ne sont pas capitalisées et elles seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	2011	2010
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 774 640 \$	1 733 118 \$
Coût pour l'exercice	191 292	159 067
Indemnités versées pendant l'exercice	(220 798)	(117 545)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<u>1 745 134</u>	<u>1 774 640</u>

10. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Au cours de l'année, le CCHST a reçu des services communs obtenus sans frais d'autres ministères du gouvernement, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Durant cet exercice, le CCHST a reçu gratuitement des services dispensés par des organisations de services communs en ce qui a trait aux locaux, aux services de vérification, et à la contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation comme suit :

	2011	2010
Contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale	539 228 \$	\$ 526 064
Locaux	713 537	713 537
Services de vérification	55 000	55 000
Total	<u>1 307 765</u>	<u>1 294 601</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont les services de paie et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas pris en compte dans l'État des résultats d'exploitation du CCHST.

	2011	2010
Débiteurs des autres ministères et organismes du gouvernement	31 652 \$	— \$
Créditeurs des autres ministères et organismes du gouvernement	88 781	121 743
Charges – autres ministères et organismes du gouvernement	293 696	239 599
Revenus – autres ministères et organismes du gouvernement	494 661	423 860

11. Information sectorielle

La présentation sectorielle de l'information repose sur la structure des activités de programme du CCHST. Cette présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 2.

Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des activités de programme de première importance, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Les résultats sectoriels de l'exercice se lisent comme suit :

	Services internes	Santé et sécurité	2011 Total	2010 Total
Salaires et avantages sociaux	2 239 848 \$	5 954 947 \$	8 194 795 \$	8 002 025 \$
Services professionnels et spéciaux	194 227	843 505	1 037 732	1 185 875
Locaux	206 926	506 611	713 537	713 537
Transports et communications	85 628	42 471	128 099	165 645
Information	48 138	59 150	107 288	105 331
Services d'acquisition, de réparation et d'entretien	106 837	16 315	123 152	125 546
Services publics, équipements et fournitures	82 041	30 043	112 084	112 164
Biens de location	26 336	8 751	35 087	56 240
Autres charges	33 195	81 272	114 467	128 800
Total des charges	3 023 176	7 543 065	10 566 241	10 595 163
Revenus	—	3 971 249	3 971 249	3 858 745
Coût net des activités poursuivies	3 023 176	3 571 816	6 594 992	6 736 418

12. Indicateur de la dette nette

La présentation de l'indicateur de la dette nette et d'un état de la variation de la dette nette sont requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada. La dette nette est la différence entre les passifs d'un gouvernement et ses actifs financiers, et vise à fournir une mesure des revenus futurs requis pour payer les transactions et événements passés. Un état de la variation de la dette nette viendrait présenter les changements qui se sont produits sur les éléments tels que les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les stocks durant la période. Les ministères sont financés par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires et ils effectuent leurs opérations à même le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tous les montants reçus par les ministères sont versés au Trésor et tous les montants déboursés par les ministères sont payés à même le Trésor. Dans ce modèle d'opération du gouvernement, les actifs reflétés dans les états financiers du CCHST, à l'exception du montant à recevoir du Trésor, ne sont pas disponibles à être utilisés pour acquitter les passifs existants du CCHST. Les passifs du CCHST seront acquittés à l'aide des autorisations parlementaires futures et des autres revenus générés par les opérations du CCHST qui sont disponibles à être dépensés.

Passif	2011	2010
Créditeurs et charges à payer (note 7)	369 814 \$	412 533 \$
Revenus reçus d'avance – abonnements sur le Web	842 433	910 976
Paie de vacances et congés compensatoires	403 705	401 221
Indemnités de départ (note 9)	1 745 134	1 774 640
Revenus reçus d'avance – dons (note 8)	97 807	95 807
Revenus reçus d'avance – contributions pour le Service de demandes de renseignements	42 500	108 000
Total du passif	3 501 393	3 703 177
Actifs financiers :		
Somme à recevoir du Trésor	478 468	494 597
Débiteurs (note 6)	425 532	213 453
Total des actifs financiers	904 000	708 050
Indicateur de la dette nette	(2 597 393)	(2 995 127)